

La population de la Côte-Nord (second article)

Paul Bussières

Volume 8, Number 15, 1963

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/020461ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/020461ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bussières, P. (1963). La population de la Côte-Nord (second article). *Cahiers de géographie du Québec*, 8(15), 41–93. <https://doi.org/10.7202/020461ar>

LA POPULATION DE LA CÔTE-NORD

(Second article)

par

Paul BUSSIÈRES

Institut de géographie, université Laval, Québec.

LES EFFECTIFS DE POPULATION

I. *Le mouvement de la population*

1. LES PHASES DE L'ÉVOLUTION

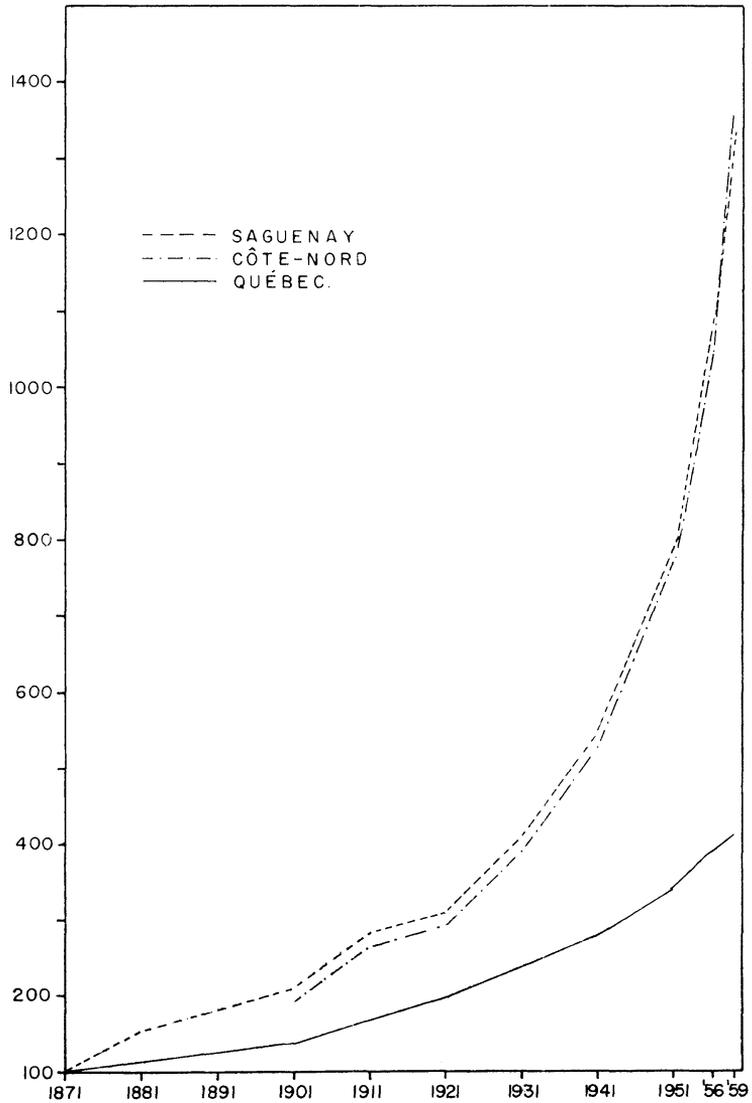
Nous avons esquissé à grands traits, dans un premier article, les mouvements de la répartition de la population sur la Côte-Nord depuis le milieu du siècle dernier et avons essayé de discerner les principales causes et modalités qui ont influé depuis ce temps sur le comportement de ces mouvements spatiaux. Nous nous attacherons davantage, dans ce second article, à serrer de plus près la réalité numérique des effectifs de la population nord-côtière et ferons voir l'évolution qu'elle a suivie à la lumière des facteurs qui l'ont produite.

C'est à la suite de la cessation du monopole des Postes du roi en 1842 que le peuplement prend pied entre Tadoussac et Betsiamites : chaque village de cette section de la côte a bientôt son moulin à scie qui expédie sur les marchés jalonnant le cours amont du fleuve, et aussi vers l'Angleterre, de fortes quantités de madriers de pin 3"×11"12' et divers autres bois d'œuvre. En 1851, les deux plus grosses scieries hydrauliques fonctionnant à l'aval de Québec sont à Tadoussac et à Bergeronnes ; dix ans plus tard, le recensement en compte six employant 252 hommes, dans le secteur délimité plus haut. Ce développement de l'industrie forestière est à l'origine de la vague d'immigration qui envahit la côte : avec des effectifs de 2,393 hommes en 1851, la population passe à 6,101 en 1861, montrant ainsi une augmentation de 154.9%. La composition par sexe et par certains groupes d'âges de cette population est caractéristique de ce type de migration qu'on connaîtra à nouveau au moment de l'avènement de l'industrie du bois de pulpe à partir de 1900 et, plus près de nous, lors de l'ouverture des grands chantiers miniers de l'arrière-pays. Sur un total de 6,101 habitants, 70.3% sont des hommes dont 28.4% sont âgés de 20 à 29 ans ; l'année 1941, qui représente une période de plus grande stabilité démographique, n'a plus que 51.8% d'hommes dont seulement 15.9% ont de 20 à 29 ans. D'autre part, le décalage est également prononcé chez les enfants de zéro à neuf ans — 20% en 1861, 29% en 1941 — ce qui illustre bien, vu la vigueur du taux de fécondité à cette époque, le caractère pionnier de cette première période d'installation. Les hommes viennent d'abord reconnaître « le terrain » avant d'y amener leur famille. On ne recense d'ailleurs sur la côte cette année-là que 678 femmes mariées pour 1,468 hommes de même statut civil.

FIGURE I

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, DU COMTÉ DE SAGUENAY ET DE LA CÔTE-NORD, 1871-1959.

1871: Indice 100.



Source: Recensements du Canada.

L'examen de quelques autres données statistiques tirées du même recensement est également révélateur du type d'économie qui caractérise la Côte-Nord à cette époque. D'une part, la population écolière ne se chiffre qu'à 151 enfants alors que le seul groupe d'âge cinq à neuf ans en contient 461 ; d'autre part, le chiffre total des travailleurs s'établit à 3,674 hommes,¹ soit 85.6% de la population masculine totale, quand le groupe des enfants mâles de zéro à neuf ans compte pour 15.1% de la population masculine totale. Ces données fournissent quelque indication sur la dureté des conditions de vie qu'expérimente ce premier lot de colonisateurs. Il n'est pas surprenant, dans une telle conjoncture, que nombre de travailleurs se soient graduellement tournés vers la terre dont les revenus — si minces fussent-ils — leur permettent de passer l'hiver, morte-saison de l'industrie des bois de sciage.² On dénombre ainsi 130 occupants de ferme cette année-là. Leurs propriétés totalisent 22,141 acres (moyenne de 170 acres par fermier) dont 3,754 sont en culture (moyenne de 29 acres par fermier).

Durant la décennie qui suit on assiste, pour la première fois dans l'histoire de la Côte-Nord, à un déclin dans le chiffre absolu de population qui passe en 1871 à 5,385 habitants. La diminution est 11.1% sur le chiffre du recensement précédent et ne peut être expliquée que par l'émigration d'une partie de la population. L'examen des lieux d'origine des habitants de la Côte-Nord en 1861 et 1871 fournit sans doute un élément d'explication à ces départs qui durent être importants si l'on pense à l'accroissement naturel et aux nouveaux arrivants qui auraient dû accroître sensiblement le total de 1861. Cette année-là, 105 nord-côtiers sont originaires des Îles Britanniques, 11 du Nouveau-Brunswick, 46 de la Nouvelle-Écosse, 152 des Îles-de-la-Manche et 57 de l'Allemagne ; or, en 1871, on n'en retrouve plus que 56 originaires des Îles Britanniques, 2 du Nouveau-Brunswick, 14 de la Nouvelle-Écosse, 19 des Îles-de-la-Manche et 6 de l'Allemagne. La mortalité sur une période de dix ans ne saurait expliquer ces différences surtout que la majorité des pêcheurs-immigrants — car nous croyons que la plupart de ces étrangers sont des pêcheurs, hormis les Allemands qui semblent s'être intéressés de très près aux placers de sable ferrifère de la rivière Moisie, exploitée jusqu'en 1868 — ont toutes les chances d'être plutôt jeunes. Non, nous pensons que ces chiffres sont le signe d'un départ presque généralisé des émigrants étrangers pour d'autres lieux ; nous croyons également qu'il est bien possible qu'une partie du contingent madelinien et gaspésien, venu s'installer à l'aval de Sept-Îles à partir de 1855, soit retourné après quelques années aux villages natals, n'ayant pas su s'adapter aux conditions offertes par ce nouveau milieu.

De toute façon, ce mouvement d'émigration s'atténue vite car dès 1881 la population atteint 8,203 h., soit une hausse de 49.5% par rapport à dix ans plus tôt.³ Durant les 40 prochaines années, le mouvement d'immigration

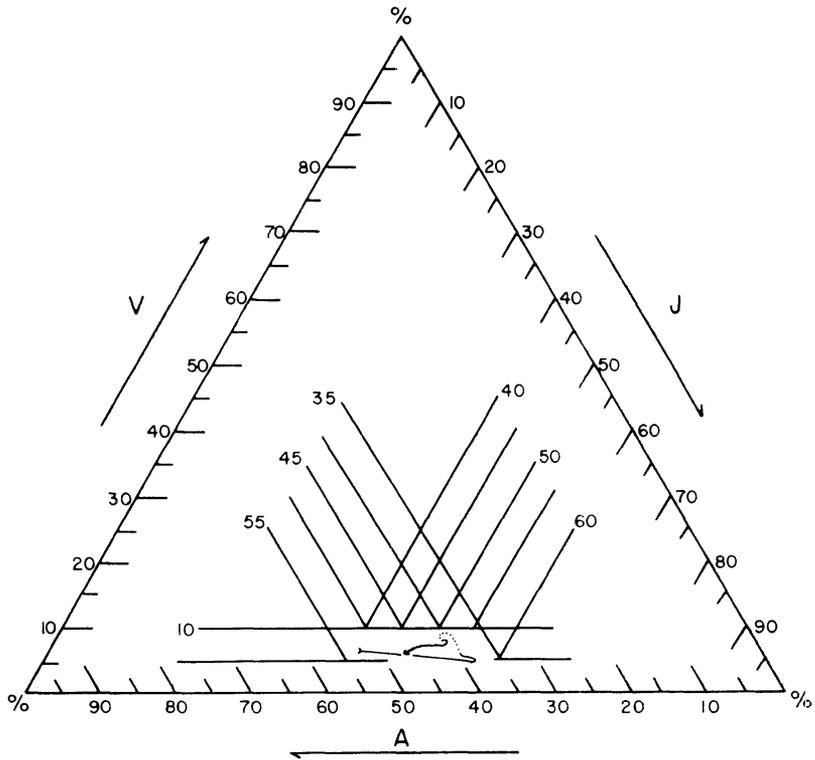
¹ La main-d'œuvre féminine est négligeable.

² L'inverse est également vrai. Plusieurs immigrants qui s'installent d'abord sur des fermes vont vite prendre l'habitude de s'engager durant l'été dans les chantiers ou les moulins forestiers.

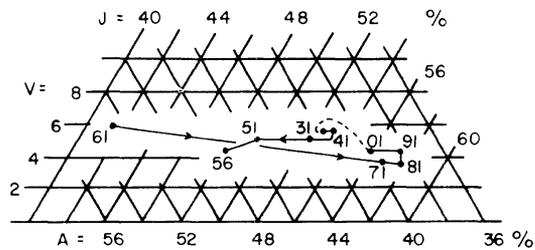
³ Les bassins des rivières Escoumins, Sault-au-Mouton et Betsiamites sont l'objet de grosses exploitations, à partir de 1873 dans le cas des deux premières, de 1875 dans celui de la troisième.

FIGURE II

ÉVOLUTION de la POPULATION du COMTÉ
de SAGUENAY - 1861-1956.



AGRANDISSEMENT de la
FIGURE ci-DESSUS

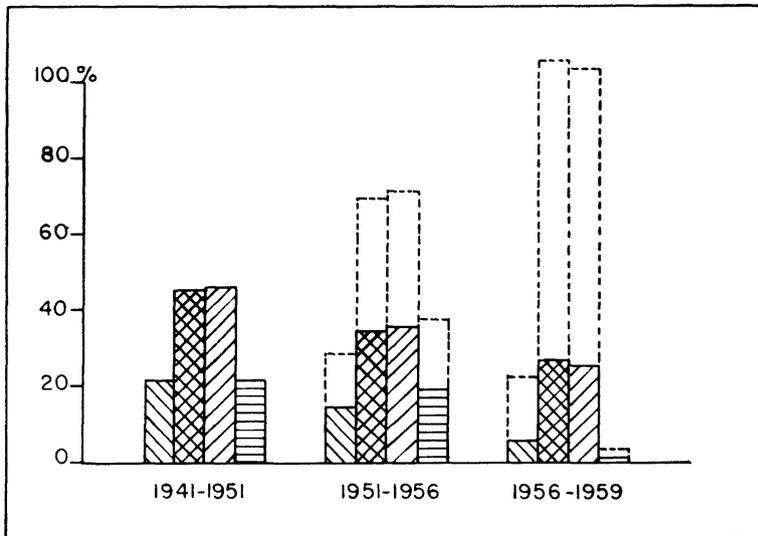
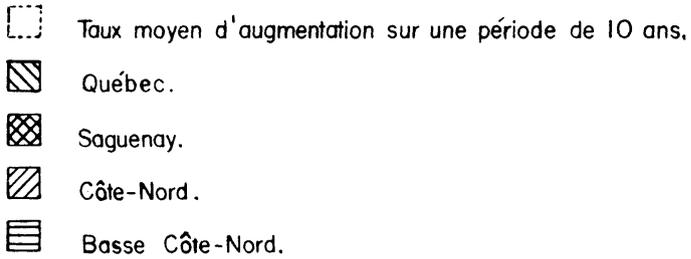


Note. Les chiffres pour 1881-1891 et 1901 comprennent les comtés de Chicoutimi et Saguenay, alors qu'il n'existe aucun chiffre pour 1911 et 1921.

Source. Recensements du Canada.

FIGURE III

TAUX D'AUGMENTATION PROCENTUELLE DE LA POPULATION DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, DU COMTÉ DE SAGUENAY, DE LA CÔTE-NORD ET DE LA BASSE CÔTE-NORD, PAR PÉRIODE, 1941-1959.



Source: Recensements du Canada; enquête sur le terrain.

paraît ralentir considérablement : l'augmentation procentuelle d'un recensement à l'autre ne s'élèvera jamais à plus de 18.6%. L'occupation vers 1880 de la plupart des meilleures terres agricoles vers le haut de la côte, le fait que toutes les embouchures des principales rivières aient à cette époque chacune leur moulin et l'arrêt de l'immigration en aval de Sept-Îles où tous les emplacements convoités sont déjà occupés donnent le signal du tempo que suit la courbe d'évolution durant cette période. L'année 1881 marque également le début d'une nouvelle tournure dans la composition par principaux groupes d'âges. Le graphique triangulaire sur l'évolution de la population montre clairement ce brusque changement où les adultes reprennent de l'élan aux dépens des jeunes dont le nombre relatif va continuellement diminuer jusqu'à nos jours (diminution relative qui vers la fin du XIX^e siècle tient à un ralentissement dans l'immigration des familles alors qu'elle s'explique actuellement par l'arrivée soutenue de célibataires et de jeunes couples depuis une quinzaine d'années).

Si l'on considère l'évolution comparée de la Côte-Nord et d'autres régions de la Province, l'on constate que le rythme d'accroissement de population sur la Côte-Nord l'emporte légèrement sur celui de la Gaspésie et de l'Outaouais mais est en perte de vitesse vis-à-vis celui des régions du Saguenay – Lac-Saint-Jean et de l'Abitibi – Témiscamingue. Le taux de variation du volume de la population, pondéré pour une période de 40 ans,⁴ s'établit en effet à 16.3 pour la Côte-Nord alors qu'il est de 11.6, 11.3, 33.0 et 134.0 pour les régions de colonisation précitées. Par rapport à l'ensemble de la Province, l'évolution est cependant nettement supérieure sur la Côte-Nord ; alors que l'indice d'accroissement en regard d'un indice 100 en 1871, est de 198 en 1921 dans le Québec, il atteint 291 dans notre région. Ce qui n'empêche toutefois la population de la Côte-Nord, qui ne compte que pour 0.7% de tous les effectifs de la Province, de paraître quantité négligeable dans le contexte québécois.

Après avoir marqué un temps durant les quelques premiers vingt ans du siècle, la courbe d'évolution de la population s'accroît à partir de 1921 et ne ralentira plus son allure. La grande révolution de la pulpe et du papier qui cause la fermeture des scieries, le transfert des petits établissements de coupe aux mains de puissants intérêts financiers et la création de plusieurs usines d'écorçage ou de transformation du bois sont à l'origine du nouveau mouvement d'occupation qui s'accélère avec les années. De 14,006 habitants qu'elle est en 1921, la population littorale passe à 25,365 en 1941 et à près de 50,000 en 1956. L'accroissement décennal pendant cette période n'est jamais inférieur à 33%. L'indice d'évolution (toujours en regard d'un indice 100 en 1871) atteint 1,040 en 1956 alors qu'à la même date celui de la Province « plafonne » à 391. Et vers 1941, la Côte-Nord prend la tête de la Province en tant que région de plus fort taux d'accroissement, dépassant du coup le Saguenay – Lac-Saint-Jean et l'Abitibi – Témiscamingue qui glissent bientôt dans l'ombre en 1956 avec des taux d'accroissement respectifs de 18.6 et 11.2.

⁴ Ce taux exprime la moyenne des taux de variation par période de dix ans, entre 1881 et 1921.

TABLEAU I

*POPULATION DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, DE LA RÉGION ÉCONOMIQUE CÔTE-NORD - NOUVEAU-QUÉBEC
ET DES AUTRES RÉGIONS ÉCONOMIQUES OFFICIELLES
1851-1956*

PROVINCE ET RÉGIONS	1851	1861	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1951	1956
Province de Québec	890,261	1,111,566	1,191,516	1,359,027	1,488,535	1,648,898	2,005,776	2,360,510	2,874,662	3,331,882	4,055,681	4,628,378
Côte-Nord - Nouveau-Québec . . .	2,393	6,101	5,385	8,203	9,736	11,263	15,402	16,663	22,161	29,419	42,664	57,364
1. Gaspésie - Rive sud	91,500	113,328	132,887	155,550	155,841	172,815	205,710	239,470	270,363	318,899	360,785	393,730
2. Saguenay - Lac-Saint-Jean . . .	5,349	10,478	17,493	23,530	28,292	37,028	50,486	73,117	105,977	143,187	197,910	234,672
3. Québec	180,135	220,486	234,162	251,614	254,258	268,595	303,765	336,372	400,256	452,453	531,219	587,520
4. Trois-Rivières	78,066	93,466	99,696	115,305	116,768	124,328	145,347	171,336	193,175	217,933	254,130	283,201
5. Cantons de l'Est	76,520	115,695	139,052	169,915	195,417	208,164	237,070	261,346	281,494	324,035	396,475	432,262
6. Montréal	332,126	369,059	344,853	353,775	346,590	346,157	358,126	373,990	395,759	447,230	552,375	632,345
7. Montréal métropolitain	101,269	141,654	164,014	213,491	298,665	383,865	582,879	760,134	1,046,819	1,170,885	1,436,006	1,689,042
8. Outaouais	22,903	41,299	53,101	66,545	81,065	89,998	96,635	101,511	114,357	118,591	142,659	161,003
9. Abitibi - Témiscamingue	—	—	1,024	1,099	1,903	6,685	10,356	26,571	44,301	108,160	141,458	157,239

SOURCE : Recensements du Canada.

TABLEAU II

*RÉPARTITION PROPORTIONNELLE DE LA POPULATION DE LA RÉGION ÉCONOMIQUE CÔTE-NORD - NOUVEAU-QUÉBEC
ET DES AUTRES RÉGIONS ÉCONOMIQUES, PROVINCE DE QUÉBEC
1851-1956*

PROVINCE ET RÉGIONS	1851	1861	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1951	1956
Province de Québec	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Côte-Nord - Nouveau-Québec	0.2	0.5	0.4	0.6	0.7	0.7	0.8	0.7	0.8	0.9	1.0	1.2
1. Gaspésie - Rive sud	10.3	10.2	11.1	11.4	10.5	10.5	10.3	10.1	9.4	9.6	8.9	8.5
2. Saguenay - Lac-Saint-Jean	0.6	1.0	1.5	1.7	1.9	2.2	2.5	3.1	3.7	4.3	4.9	5.1
3. Québec	20.2	19.8	19.6	18.5	17.1	16.3	15.1	14.3	13.9	13.6	13.1	12.7
4. Trois-Rivières	8.8	8.4	8.4	8.5	7.8	7.5	7.2	7.3	6.7	6.5	6.3	6.1
5. Cantons de l'Est	8.6	10.4	11.7	12.5	13.1	12.6	11.8	11.1	9.8	9.7	9.8	9.3
6. Montréal	37.3	33.2	28.9	26.1	23.4	21.0	17.9	15.8	13.8	13.4	13.6	13.7
7. Montréal-métropolitain	11.4	12.7	13.8	15.7	20.0	23.3	29.1	32.2	36.4	35.2	35.4	36.5
8. Outaouais	2.6	3.7	4.5	4.9	5.4	5.5	4.8	4.3	4.0	3.6	3.5	3.5
9. Abitibi-Témiscamingue	—	—	0.1	0.1	0.1	0.4	0.5	1.1	1.5	3.2	3.5	3.4

SOURCE : Recensements du Canada.

TABLEAU III

POPULATION ET AUGMENTATION PROCENTUELLE DE LA CÔTE-NORD
(comté de Saguenay sans son arrière-pays, Anticosti et Saint-Firmin),
DU COMTÉ DE SAGUENAY ET DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
 1851-1956

	1851	1861	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1951	1956
Province de Québec	840,261	1,111,566	1,191,561	1,359,027	1,488,535	1,648,898	2,005,776	2,360,510	2,874,662	3,331,882	4,055,681	4,668,000
	24.8%		7.2%	14.1%	9.5%	10.7%	21.6%	17.6%	21.7%	15.9%	21.7%	15.0%
Côte-Nord	2,393	6,101	5,383	8,203	9,736 ⁵	10,485	12,394	14,006	18,736	25,365	36,844	49,916
	154.9%		11.1%	49.5%	18.6%	11.9%	18.2%	13.0%	33.8%	35.3%	45.2%	35.5%
Saguenay	2,393	6,101	5,383	8,203	9,736	11,263	15,402	16,663	22,161	29,419	42,664	57,364
	154.9%		11.1%	49.5%	18.6%	15.6%	36.7%	8.2%	33.0%	32.8%	45.0%	34.5%

SOURCE : Recensements du Canada.

⁵ Jusqu'en 1891, les chiffres de Côte-Nord et Saguenay sont inséparables.

La « ruée du minéral de fer » commence vers 1951-1952. Au recensement de 1951, la population littorale atteint 36,844 âmes ; si on y ajoute celle du Nouveau-Québec, elle est de 41,507. Huit ans plus tard, nous l'avons estimée à 65,000 sur la côte et à quelque 72,000 pour l'ensemble de la côte et de l'arrière-pays.⁶ Accroissement spectaculaire qui fait doubler les effectifs en dix ans et qui, à 100 ans d'intervalle, répète la grande poussée migratoire responsable du premier peuplement. Car l'on assiste actuellement à la plus importante entreprise « d'ouverture de pays » depuis la vague colonisatrice qui envahit l'Abitibi durant les années de crise 1931-1941.

2. LES FACTEURS DE L'ÉVOLUTION

A. La natalité

Une analyse quelque peu sérieuse de la natalité et de la fécondité dans une région doit pouvoir se faire dans la perspective de bonnes connaissances sur l'âge des mères et sur la composition par âge de la population féminine étudiée. Or, les sources de statistiques vitales n'apportent aucune précision sur la première condition : nous possédons cependant suffisamment de données sur la deuxième condition pour tenter l'amorce d'une explication sur les faits propres à la natalité sur la Côte-Nord.

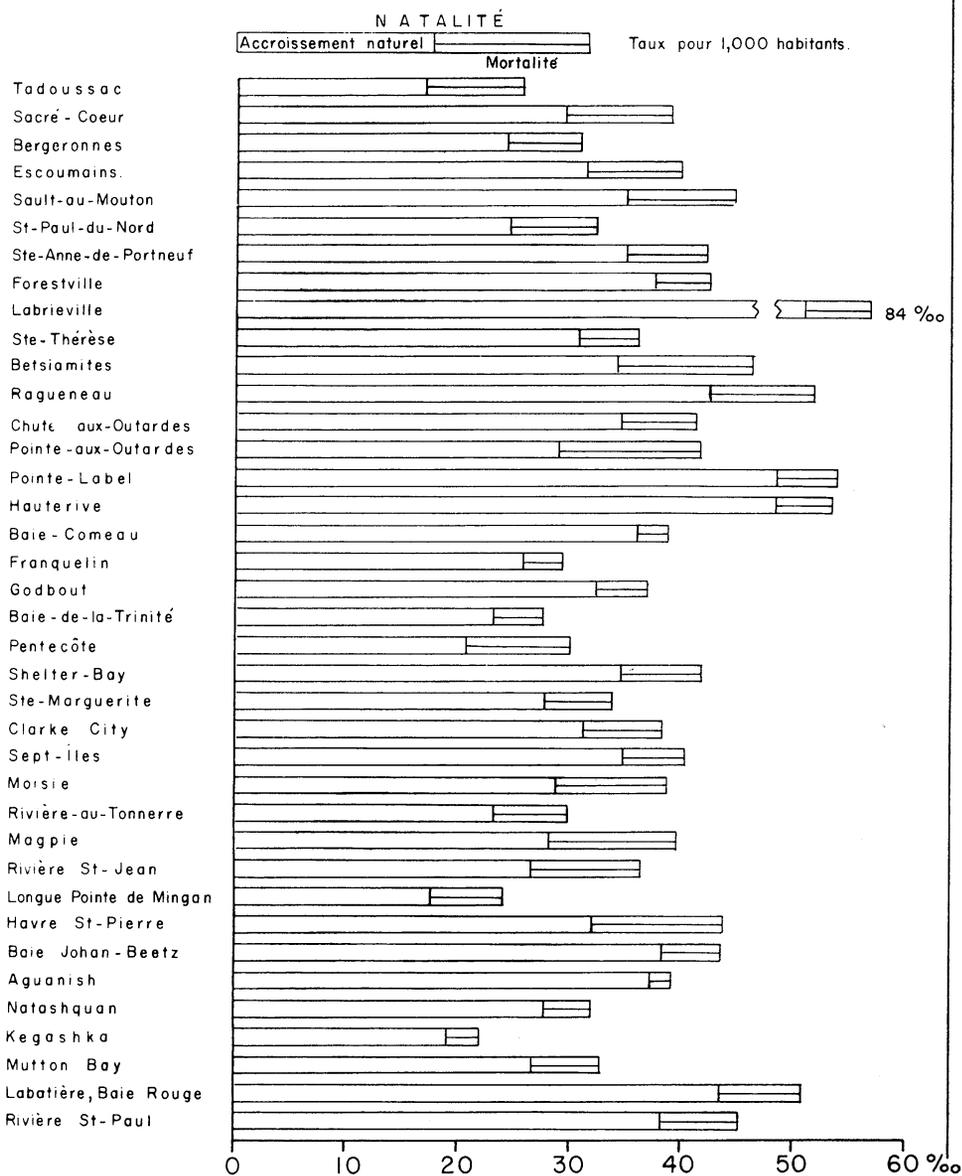
Dans une région qui groupe, d'une part, une population rurale peu urbanisée et d'assez bas niveau de vie, et, d'autre part, un stock imposant de jeunes couples dominant nettement dans l'ensemble des zones fortement urbanisées, on peut normalement s'attendre à une grande fécondité. C'est ce que montre le tableau IV qui réunit pour une période de 15 ans le nombre des naissances et les taux de natalité sur la Côte-Nord. D'une moyenne annuelle d'environ 34 durant les dix années précédant 1953, le taux atteint 40 en 1954 et progresse jusqu'à 42 en 1957. En Gaspésie, l'évolution du taux est à peu près inverse : supérieur à 37 en moyenne durant la première période, il décline de 40,8 à 34,9 durant la deuxième. Dans l'ensemble de la Province, le taux se tient aux alentours de 30 de 1946 à 1954 puis s'abaisse graduellement jusqu'à 28,9 en 1957.

La natalité différentielle régionale est forte : elle oscille entre 21,8‰ et 84‰ aux différents postes sur une durée de sept ans, soit de 1952 à 1958. Nous faisons ici allusion à la figure IV qui rassemble pour 38 villes et villages échelonnés du haut en bas de la côte les statistiques de natalité et de mortalité durant cette période. Si plusieurs taux exprimés sur ce graphique sont l'expression de mouvements très particuliers et momentanés de la population et ne peuvent vraisemblablement servir de base à une moyenne qui définisse des tendances à long terme, il reste qu'ils reflètent assez bien, dans l'ensemble, la variété des comportements de groupes humains différents par la structure démographique, par le genre d'activité professée et, peut-être aussi, par l'attitude devant la vie.

⁶ La Moyenne et Basse Côte-Nord n'est pas touchée par cette vague migratrice ; elle serait plutôt l'objet d'une émigration qui, depuis les dernières années, a ralenti les effets de l'accroissement naturel. Voir figure III.

FIGURE IV

MORTALITÉ, NATALITÉ et ACCROISSEMENT NATUREL des VILLES
et VILLAGES SPÉCIFIÉS durant la PÉRIODE 1952-1958



Source: Archives de la Chancellerie de l'Évêché de Hauterive, Registres de paroisses et de missions.

TABLEAU IV

NOMBRE DE NAISSANCES VIVANTES ET TAUX ANNUEL DE NATALITÉ				
Années 1943 à 1957				
<i>Comté de Saguenay (moins Nouveau-Québec) et région de la Gaspésie</i>				
<i>(Bonaventure, Gaspé-Est et Gaspé-Ouest)</i>				
Année	NAISSANCES		TAUX ANNUEL ‰	
	Saguenay	Gaspésie	Saguenay	Gaspésie
1943.....	1,082 ⁷	2,756	23.7	32.1
1944.....	1,077	3,088	32.3	34.9
1945.....	1,171	3,192	33.7	37.1
1946.....	1,240	3,452	34.4	37.9
1947.....	1,289	3,667	34.5	41.0
1948.....	1,337	3,506	34.6	38.3
1949.....	1,564	3,572	36.6	37.7
1950.....	1,391	3,324	33.7	41.0 ⁸
1951.....	1,437	3,351	33.6	37.3
1952.....	1,679	3,614	38.2	39.8
1953.....	1,719	3,480	37.9	37.2
1954.....	1,888	3,841	40.4	40.8
1955.....	1,988	3,680	41.4	36.7
1956.....	2,126	3,628	41.3	35.1
1957.....	2,273	3,577	42.0	34.9

SOURCE : *Annuaire statistiques*, Québec.

Remarquons d'abord que le taux moyen de l'ensemble de ces agglomérations a été de 39.4 par 1,000 habitants au cours de cette période. Les deux villes construites de toutes pièces au début de la période, Hauterive et Labrieville, ont des taux supérieurs à 50 ; composées essentiellement de couples immigrés en âge de procréer, la chose ne surprend pas outre mesure. À Sept-Îles et Forestville, où le groupe des femmes de 20 à 40 ans l'emporte légèrement au recensement de 1956 (voir les pyramides d'âges au sous-chapitre suivant) sur celles de Hauterive, la natalité se tient respectivement à 40.4 et 42.5. Taux plus faibles sans doute dus à la présence d'une assez forte proportion de femmes célibataires résidant dans ces deux villes industrielles.

Le comportement nataliste des centres ruraux d'économie mixte agriculture-forêt se traduit généralement par des taux variant entre 30 et 40 ; le vieillissement relatif de la population, en partie dû à l'émigration d'un lot

⁷ Avant 1943, Saguenay est compté avec Charlevoix.

⁸ Gaspé-Ouest : 56.9.

important de jeunes arrivant à l'âge d'activité, explique ces variantes chez une population ordinairement très féconde. L'exemple de Ragueneau, où le taux est de 51.8 mérite d'être mentionné. Village de colonisation qui gravite dans l'orbite de Baie-Comeau, on n'y trouve qu'une dizaine de chefs de famille sur plus de 200 dont la principale source de revenus soit tirée de la ferme. Occupé à l'origine par une population venue, au moment de la crise, des villages du haut de la côte, ce village rassembla alors, avons-nous appris sur place, un

TABLEAU V

TAUX % ₀₀ DE NATALITÉ, DE FÉCONDITÉ GÉNÉRALE ET DE NUPTIALITÉ, COMTÉ DE SAGUENAY, CÔTE-NORD ET NOUVEAU-QUÉBEC 1951 et 1956						
	SAGUENAY		CÔTE-NORD		NOUVEAU-QUÉBEC	
	1951	1956	1951	1956	1951	1956
Natalité.....	38.2	41.1	33.6	41.3	43.4	39.8 ⁹
Fécondité.....	181	204	— ¹⁰	202	— ¹⁰	222
Nuptialité.....	6.9	7.4	7.0	7.6	5.8	6.6 ⁹

TAUX MOYEN DE FÉCONDITÉ GÉNÉRALE POUR 100 HABITANTS ET POURCENTAGE DE VARIATION D'UNE PÉRIODE À L'AUTRE COMTÉ DE SAGUENAY, 1941-51 ET 1951-56 ¹¹						
	1941	1956	1951	1956		
		184.8 ¹²		188		
				12%		

SOURCES : R. C. 1941, 1951 et 1956 ; Rapport, Division de la Démographie (P. Q.), 1956.

⁹ Les taux fournis pour le Nouveau-Québec en 1956 par l'*Annuaire Statistique de la Province* sont de 17.5 pour la natalité et de 2.5 pour la nuptialité. Or, calculés à partir du chiffre de population que fournit le R. C. 1956 pour ce territoire, soit 5,883, ils s'établissent à 39.8 et 6.6., ce qui correspond davantage à la réalité.

¹⁰ Le R. C. 1951 ne fournit pas cette année-là les chiffres de population par groupe d'âges pour le Nouveau-Québec.

¹¹ Ces taux ont été obtenus par interpolation simple des chiffres de population féminine de 15 à 49 ans aux recensements de 1941, 1951 et 1956 et par l'établissement de la moyenne annuelle des naissances entre ces périodes.

¹² Le chiffre de population féminine est ici rapporté à la moyenne annuelle des naissances entre 1943 et 1951.

fort groupe d'éléments en somme peu intéressants et fort instables. Nous y avons dénombré plus de 20 déficients mentaux ; nous savons aussi que 12 enfants du groupe initial des 70 inscrits plus tôt en première année ont décroché en 1959 leur certificat de septième année. Sans porter aucun jugement, nous exposons ces faits parce qu'ils permettent d'entrevoir le type spécial de population qu'on trouve dans les villages de colonisation agricole récente.

Les villages « forestiers » situés entre Baie-Comeau et Sept-Îles ont des taux relativement bas : 27.5 à 36.9. Établis depuis plus de 30 ans et très peu touchés par l'immigration d'éléments nouveaux depuis ce temps, ces établissements ont une population qui montre un vieillissement plus accentué que dans la plupart des autres agglomérations de la Haute Côte.

En aval de Sept-Îles, la situation est plus complexe : deux villages qui dépendent aussi intimement de la pêche que Kegashka et La Tabatière, où la population est de langue anglaise et n'émigre à peu près pas, ont des taux de 21.8 et 50.9. Ailleurs la natalité se tient entre 30 et 45. La courte période pour laquelle nous avons établi nos statistiques n'est sans doute pas étrangère à ces fluctuations dans la natalité de cette population qui paraît par ailleurs assez homogène.

L'observation du taux de fécondité générale permet de se faire une idée plus juste encore des tendances de la fécondité, car il élimine les hommes dont la proportion, supérieure à celle des femmes, contribue à diminuer la valeur des taux de natalité. La fécondité se maintient depuis 20 ans à un niveau élevé : elle n'est dépassée en 1956 que par le comté de Matapédia qui atteint alors 191. Avec un accroissement de population féminine qui tient principalement à l'arrivée de nombreuses jeunes mères dans les villes de Hauterive, Sept-Îles et Schefferville, le taux de fécondité cumule, en 1956, à 204 dans l'ensemble du comté de Saguenay mais touche un sommet de 222 dans le Nouveau-Québec, c'est-à-dire à Schefferville où les groupes 15-19 et 45-49 sont peu nombreux. La comparaison de l'augmentation du taux moyen de fécondité et du taux de nuptialité dans l'ensemble du territoire pour la période 1951-1956 révèle, d'autre part, un accroissement semblable dans les deux cas : 11.3% pour la fécondité et 10.7% pour la nuptialité. Le taux de nuptialité de notre région étant cependant inférieur aux taux moyens de la province de Québec en dépit d'une forte immigration qui monopolise des éléments jeunes, le manque de femmes se fait donc sentir sur ce front industriel récemment ouvert par l'homme.

B. *La mortalité*

Plusieurs facteurs sont à considérer pour expliquer le bas niveau de la mortalité générale sur la Côte-Nord. La résistance physiologique du pêcheur apparemment plus grande que celle de l'agriculteur ou de l'homme des villes, un genre de vie qui, pendant longtemps, laissa à l'habitant de la Côte-Nord le loisir de se reposer plusieurs mois par année, une attitude passablement répandue d'une sorte de fatalisme devant la vie qui fait qu'on se contente de peu et qu'on ne se soucie guère du lendemain, une élimination assez forte des sujets peu vigoureux dès la première année d'âge, mais surtout la constante

immigration qui empêcha l'ensemble de la population de trop vieillir, ont contribué à maintenir la mortalité sensiblement au-dessous de la moyenne québécoise.

Le taux annuel moyen dans l'ensemble de la région était de 7.0 entre 1951 et 1956 et de 5.7 entre 1956 et 1958 ; dans le Nouveau-Québec il dégringolait durant les mêmes périodes de 17.2 à 5.3 sous l'effet de la création de Schefferville dont la population allait bientôt grouper plus des trois-quarts de tous les effectifs de ce territoire. Cette forte diminution de la mortalité au Nouveau-Québec reflète les conditions qui affectent le mouvement du taux sur la Côte-Nord : car, dans les deux cas, le rajeunissement de la population par l'apport d'une forte immigration de jeunes travailleurs concourt certainement davantage à la récession de la mortalité que l'amélioration des conditions d'hygiène dans lesquelles vit cette population.

TABLEAU VI

NOMBRE DE DÉCÈS ET TAUX ANNUEL DE MORTALITÉ				
Années 1943 à 1957				
<i>Comté de Saguenay (moins Nouveau-Québec) et région de la Gaspésie (Bonaventure, Gaspé-Est et Gaspé-Ouest)</i>				
Année	DÉCÈS		TAUX ANNUEL ‰	
	Saguenay	Gaspésie	Saguenay	Gaspésie
1943.....	232 ¹³	758	7.2	8.7
1944.....	215	874	6.4	9.1
1945.....	257	793	7.4	9.1
1946.....	261	928	7.2	10.0
1947.....	272	790	7.3	8.5
1948.....	267	815	6.9	8.4
1949.....	274	755	6.8	7.6
1950.....	243	798	5.9	9.5
1951.....	268	774	6.3	8.1
1952.....	289	784	6.6	8.1
1953.....	278	728	6.1	7.5
1954.....	260	653	5.6	6.9
1955.....	261	721	5.4	6.8
1956.....	278	722	5.4	6.7
1957.....	335	767	6.2	7.1

SOURCE : *Annuaire statistique*, Québec.

¹³ Avant 1943, Saguenay est compté avec Charlevoix.

Les données dont nous disposons sur la mortalité infantile et la mortalité par principales maladies permettent justement d'étayer notre affirmation. Remarquons d'abord que les taux de mortalité infantile, réunis au tableau VII, décroissent à un rythme beaucoup moins rapide sur la Côte-Nord que dans l'ensemble de la Province. Durant la période 1956-1958, ce taux s'établissait sur la Côte-Nord à 54,4% de ce qu'il était en 1926-1930 alors qu'il ne représentait

TABLEAU VII

<i>TAUX ‰ DE MORTALITÉ GÉNÉRALE, DE MORTALITÉ INFANTILE ET DE MORTALITÉ PAR PRINCIPALES MALADIES, PROVINCE DE QUÉBEC, CÔTE-NORD ET NOUVEAU-QUÉBEC, POUR DIFFÉRENTES PÉRIODES 1930-1958</i>							
	1956-58	1951-55	1946-50	1941-45	1936-40	1931-35	1926-30
MORTALITÉ GÉNÉRALE							
Province de Québec.....	7.5	8.0	8.9	9.9	10.5	11.0	13.5
Côte-Nord.....	5.7	7.0	6.8	7.4	9.4	8.6	10.3
Nouveau-Québec.....	5.3	17.2	34.3	20.2	—	—	—
MORTALITÉ INFANTILE							
Province de Québec.....	38.5	44.2	53.7	68.6	82.7	96.2	127.1
Côte-Nord.....	52.6	54.4	59.5	87.1	90.4	76.4	96.7
Nouveau-Québec.....	127.7	180.5	199.7	93.5	—	—	—
MORTALITÉ PAR PRINCIPALES MALADIES							
<i>Maladies infectieuses</i>							
Province de Québec.....	1.9	3.9	8.5	16.7	26.7	31.7	62.6
Côte-Nord.....	7.4	6.6	15.0	25.7	—	—	—
<i>Tuberculose</i>							
Province de Québec.....	11.2	23.0	56.9	77.8	84.7	98.2	119.6
Côte-Nord.....	10.8	45.0	99.0	104.5	—	—	—
<i>Cancer</i>							
Province de Québec.....	115.2	116.0	112.2	108.0	100.2	88.2	75.4
Côte-Nord.....	49.6	58.1	61.4	45.8	—	—	—
<i>Affections du cœur</i>							
Province de Québec.....	235.7	230.8	209.6	180.0	133.5	126.2	114.5
Côte-Nord.....	76.8	73.1	62.0	62.1	—	—	—
SOURCE : <i>Annuaire statistiques, Québec.</i>							

plus dans la Province que 30.3% du taux de la même période. Des années 1946-50 à 1956-58, l'amélioration de la mortalité a été de 28.3% dans la Province, de 11.6% dans notre région. Le petit nombre d'établissements hospitaliers, l'absence de communications dans certaines parties de la région et, peut-être aussi, l'ignorance d'un secteur appréciable de la population défavorisent le redressement de la situation.¹⁴ Le taux de mortalité maternelle est également sensiblement plus élevé sur la Côte-Nord que dans la Province : il était, dans ces territoires, de 0.7 et 1.2 pour 1,000 naissances vivantes en 1958.

Les décès par maladies infectieuses sont un autre bon critère pour juger de l'état d'avancement des moyens de prévention et des facilités thérapeutiques dans une région (nous excluons le cas de grave épidémie). Sur la Côte-Nord ils étaient près de quatre fois supérieurs au Québec en 1956-58 et comptaient encore pour 28.8% du total enregistré durant la période 1941-45 alors qu'ils avaient décliné dans la Province jusqu'à ne plus représenter que 11.4% du total de la même période. La tuberculose, principale cause de mortalité par maladie sur la Côte-Nord jusqu'en 1946-50, a cependant décru considérablement ces dernières années. La politique de dépistage des autorités médicales, toujours plus vigoureuse dans ce domaine, a rejoint les coins reculés de la Province et l'aide qu'elles apportent aux malades, qu'elles soignent et transportent souvent gratuitement vers les sanatoriums, a contribué à diminuer considérablement les ravages du bacille de Koch.

Si l'on considère les affections dont on pense généralement qu'elles dépendent en grande partie du mode de vie trépidant et souvent peu salubre des populations urbaines, on voit qu'elles font relativement peu de victimes sur la Côte-Nord. Des 75 comtés de la province de Québec, le Saguenay est celui où les taux du cancer et des affections du cœur sont les plus bas. La faible urbanisation de la Côte-Nord et le fait pour la main-d'œuvre d'avoir été impliquée, jusqu'à ces dernières années, dans des activités qui la gardaient surtout à l'air libre, sont des facteurs qui ont assurément concouru activement au maintien du bas niveau de ces maladies. Il fait peu de doute, cependant, que l'industrialisation en cours dans la région élève progressivement les taux au niveau de la moyenne québécoise.

Une forte natalité, une faible mortalité : quoi de mieux pour justifier un fort accroissement naturel ? Et un accroissement réel plus important encore, car la Côte-Nord devient le terminus de forts contingents de main-d'œuvre étrangère.

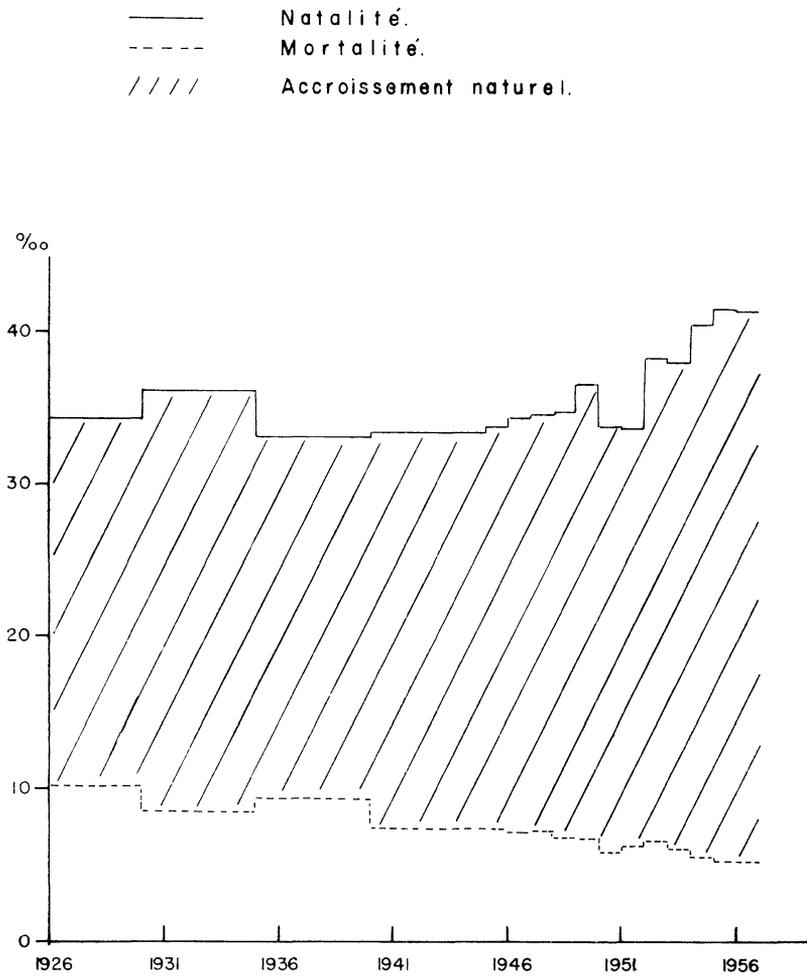
C. *L'accroissement de population, ses causes*

À plusieurs reprises avons-nous parlé, depuis le début de cette étude, de l'accroissement de population sur la Côte-Nord. Nous nous intéresserons ici à la part prise par l'excédent des naissances sur les décès dans cette augmentation et à la nature de même qu'au caractère des mouvements migratoires dans la région.

¹⁴ Nous accordons peu d'importance aux taux de mortalité infantile du Nouveau-Québec parce qu'ils s'appliquent surtout à la population de territoires situés en dehors des limites de la région étudiée.

FIGURE V

NATALITÉ, MORTALITÉ ET TAUX d'ACCROISSEMENT
NATUREL, COMTÉ de SAGUENAY, 1926 - 1956.

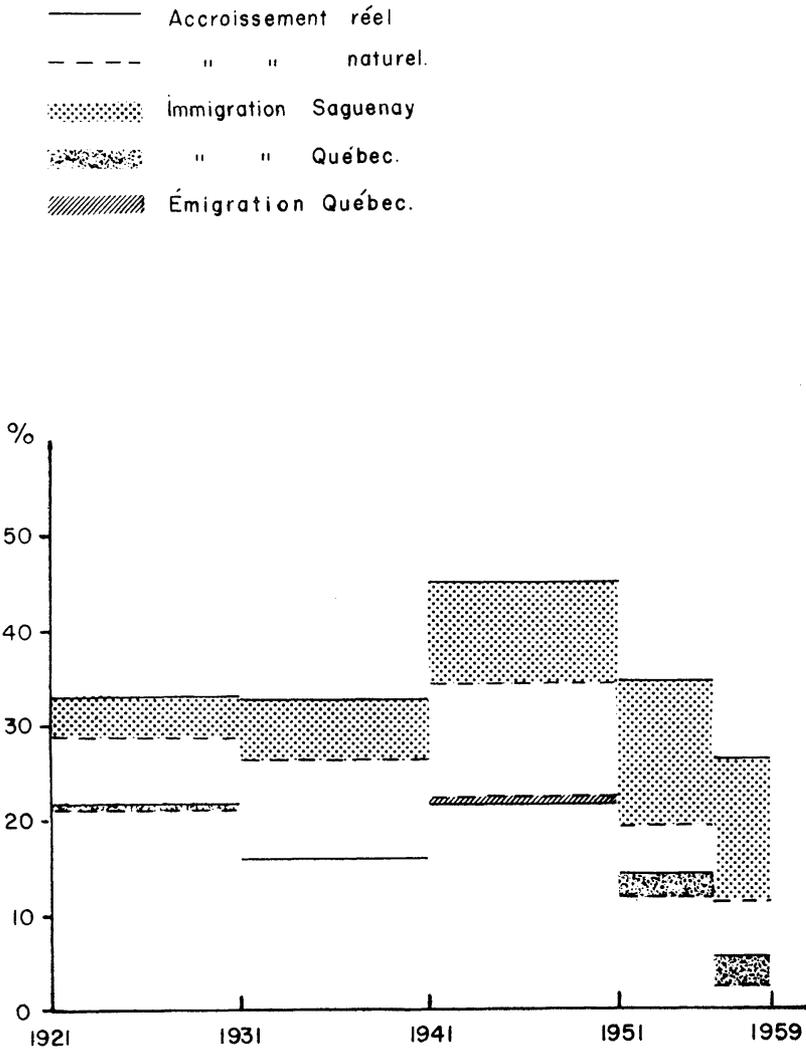


Source : Annuaire statistique de P.Q.

FIGURE VI

MOYENNE D'ACCROISSEMENT RÉEL, D'ACCROISSEMENT NATUREL ET DE MIGRATION, ENTRE LES PÉRIODES, SAGUENAY ET PROVINCE DE QUÉBEC, 1921—1959.

Taux pour 100 habitants.



Comme les statistiques vitales du comté de Saguenay sont comptées avec celles du comté de Charlevoix jusqu'en 1921, il est impossible de connaître la nature du mouvement de la population sur la Côte-Nord avant cette date. Qu'il suffise de dire que l'accroissement de population est fort entre 1851 et 1921 : entre ces deux dates il est de 2.81% en moyenne par année.¹⁵ Si nous nous arrêtons à la période 1851-1901, l'augmentation est plus forte encore : elle dépasse 3.14% par année. Durant les deux premières décennies du xx^e siècle elle ne s'établit cependant qu'à 1.98% et tombe sous 1% (0.79) durant la période 1911-1921. Si nous admettons un taux annuel d'accroissement naturel de 3% — chiffre qui paraît vraisemblable — l'accroissement par apport migratoire paraît important et s'ajoute à l'augmentation due à la balance nette des naissances durant la période 1871-1911. Mais l'hypothèse d'un tel taux nous oblige également à constater une migration nette négative entre 1911 et 1921 : la population, durant cette décennie, passe dans le comté de 15,402 à 16,663 et sur la Côte-Nord de 12,394 à 14,006 ce qui donne, dans les deux cas, un taux d'accroissement annuel inférieur à 3%.

L'analyse du tableau VIII et des figures III à VI va nous permettre de définir les éléments du contenu évolutif de la population de 1921 jusqu'à nos jours. Durant chacune des périodes de dix ans — ou projetée de dix ans — le taux d'accroissement naturel n'est jamais inférieur à 25% ; il s'approche même de 40% durant la période 1951-1961. Ce taux est cependant bien inférieur au taux d'accroissement total de la population ce qui est le signe d'une importante balance migratoire positive (durant la période quinquennale 1951-56, le taux moyen d'accroissement annuel s'est élevé à 6.1%). Celle-ci n'a fait, en effet, qu'augmenter depuis la fin de la première grande guerre. D'une valeur de 4.1% pour la période 1921-1931, elle est passée à 15.1% pour une durée de trois ans, de 1956 à 1959, supplantant ainsi l'accroissement naturel pour la première fois depuis la phase initiale de consolidation du peuplement. La région qui s'étend entre Sept-Îles et la limite orientale du comté ne participe pourtant pas à ce mouvement. Durant la période 1911-1951, son taux d'augmentation réel s'établissait à 21.1% ce qui est certainement inférieur à l'augmentation naturelle, d'où émigration ; il s'est relevé à 18.6% en 1951-56 mais était nettement inférieur au taux du comté qui atteignait à ce moment 34.5% ; il est tombé presque à zéro durant ces dernières années. Cette constatation d'une certaine émigration dans le secteur aval de la côte nous amène naturellement à nous demander où vont ces émigrants et d'où viennent ceux qui, depuis le début des années '50, envahissent régulièrement la Côte-Nord?

Il semble bien que les gens qui quittent la partie aval de la côte s'établissent surtout dans les centres urbains de la partie amont. Hormis une proportion appréciable des jeunes émigrantes qui paraissent attirées surtout par Montréal et Toronto, les autres — chefs de famille se déplaçant avec les leurs, jeunes célibataires masculins, quelques jeunes filles — se dirigent sur Sept-Îles, Schefferville, la région de Baie-Comeau et les chantiers de l'intérieur.

¹⁵ Pourcentage d'accroissement moyen annuel calculé au moyen de la formule du taux composé $P_n = P_0 (1+r)^n$ dans laquelle P_n = le chiffre de la fin de la période, P_0 = le chiffre du début de la période, r = le taux recherché et n = le nombre d'années.

TABLEAU VIII

ACCROISSEMENT NATUREL ET MIGRATION NETTE							
comté de Saguenay							
1921-1959							
	Popula- tion au début de la période	Accroisse- ment naturel durant la période	Population à la fin de la période	Migra- tion nette	Taux d'accroissement		
					acc. réel	acc. nat.	migr. nette
1921-1931	16,663	4,750	22,161	748	33%	28.9	4.1
1931-1941	22,161	5,841	29,419	1,417	32.7	26.3	6.4
1941-1951	29,479	10,083	42,664	3,162	45	34.3	10.7
1951-1956	42,664	8,163	57,364	6,537	34.5	19.2	15.3
1956-1959	57,364	6,478	72,000 (app.)	8,158	26.2	11.1	15.1

SOURCES : R. C. 1921-1956 : *Annuaire statistiques*, Québec.

Les tableaux IX et X donnant l'origine des habitants de Hauterive et Baie-Comeau en 1958 montrent un groupe de 137 personnes — enfants exclus — originaires de la Moyenne et Basse Côte-Nord.

Les données rassemblées dans ces tableaux méritent qu'on s'y arrête un instant. Comme l'on pouvait s'y attendre, les migrants des six comtés de la région du Bas du Fleuve prennent la part du lion : 56.6% des 1,453 personnes recensées à Hauterive en 1958 et 40.1 % des 1,882 comptées dans la paroisse Sainte-Émilie à Baie-Comeau (qui rassemblait en 1958 la totalité des citoyens de Baie-Comeau — de religion catholique — à l'exception de la paroisse Saint-Georges — de création récente — habitée en grande partie par des employés de la *Canadian British Aluminum*) en viennent. Le vieux Baie-Comeau, habité depuis plus de 20 ans, réunit une population de techniciens, de commis, de commerçants et d'engagés dans les services dont une bonne partie des effectifs se recrute en dehors des pays de l'Estuaire.

Hormis les comtés du Bas du Fleuve, c'est la Haute Côte-Nord elle-même qui fournit le plus important contingent de résidents à Baie-Comeau : 11.0% de la population de la paroisse Sainte-Émilie est originaire des villages qui s'étendent de Tadoussac à Sept-Îles, tandis que cette dernière ville, dont l'industrialisation suit, à 15 ans d'intervalle, celle de Baie-Comeau qui bénéficie, d'autre part, d'une fonction industrielle plus diversifiée, a été abandonnée par 27 de ses adultes qui forment 1.4% de la population de la paroisse précitée. Vient ensuite le Nouveau-Brunswick, terre d'émigration, qui y a délégué 135 de ses citoyens, puis Montréal d'où sortent plusieurs des professionnels, des ouvriers hautement spécialisés et des hommes d'affaires de Baie-Comeau. Aucun autre lieu d'origine de la population de Sainte-Émilie compte pour plus

TABLEAU IX

ORIGINE DE LA POPULATION DE HAUTERIVE — 1958

PROVINCE DE QUÉBEC	CÔTE-NORD	CANADA	ÉTRANGER	POPULATION	TAUX
Rimouski				258	17.8%
Matane				251	17.1
Matapédia				198	13.7
Québec				64	4.4
		Nouveau-Brunswick		60	4.1
Gaspé				55	3.8
	Côte-Nord, entre Moisie et Blanc-Sablon			48	3.3
	Côte-Nord, entre Baie-Comeau et Sept-Îles			45	3.1
Charlevoix				44	3.0
Rivière-du-Loup				43	3.0
Chicoutimi - Lac Saint-Jean				41	2.8
Kamouraska				40	2.8
Bonaventure				36	2.5
Montréal				34	2.3
Région de la Beauce				32	2.2
Témiscouata				32	2.2
L'Islet				31	2.1
Mauricie				29	2.0
Cantons de l'Est				16	1.1
		Ontario		14	1.0
Portneuf				14	1.0
	Baie-Comeau			13	0.9
Lévis				11	0.7
Abitibi				6	0.4
			France	6	0.4
Montmagny				4	0.3
Région du Richelieu				4	0.3
Anticosti				3	0.2
Îles-de-la-Madeleine				3	0.2
	Sept-Îles		Italie	3	0.2
				3	0.2
		Alberta		2	0.1
		Île du-Prince-Édouard		2	0.1
		Nouvelle-Écosse		2	0.1
			Yougoslavie	2	0.1
			Égypte	1	0.06
			Norvège	1	0.06
			Ukraine	1	0.06
		Saskatchewan		1	0.06
			TOTAL	1,423	100%

SOURCE : Registres de paroisse.

de 4% de la population totale et l'on n'a aucune surprise d'y apercevoir 37 ontariens et 25 américains : la *Quebec North Shore Paper Company*, le principal employeur de la région, est une filiale de l'*Ontario Paper Company* qui dépend elle-même du *Chicago Tribune* et du *New York News*. Quant aux émigrants européens, ils ne formaient en 1958 que 1.4% de la population.

La composition par origine est quelque peu différente dans la ville-jumelle de Hauterive, dortoir de la précédente. Créée au début du *boom* économique qui secoue depuis dix ans la région, l'éventail des origines de sa population est à peu près le même ; on y décèle cependant un apport plus faible de l'Ontario et des autres provinces et on y remarque un début de déplacement des gens de Baie-Comeau qui trouvent dans cette nouvelle ville résidentielle de meilleures facilités de construction. On a cependant bien l'impression que les catégories socio-économiques sont assez différentes dans les deux villes : Hauterive est restée jusqu'à ce jour le lieu de résidence des employés, tandis que Baie-Comeau héberge les « patrons ».

Nous manquons de données pour situer l'origine des habitants de Sept-Îles et Schefferville. Dans le premier cas nous ne pensons pas nous tromper en affirmant que la majorité des gens sont originaires de la rive sud ; dans le deuxième, nous pensons plutôt que les stocks montréalais, ontarien et américain dominent la scène. Une chose est sûre : le nord-côtier de vieille souche n'est plus en course. Il n'a jamais eu le contrôle de son économie et a récemment perdu celui de la croissance de sa population.

II. *La composition de la population*

Les rapports étroits qui lient la composition par âge et le mouvement d'une population, l'intérêt économique de connaître l'âge et l'importance des groupes consommateurs et des groupes producteurs, d'être informé sur les taux de dépendance et de pouvoir établir une prévision de population, motivent cette étude sommaire des structures démographiques. Une brève analyse, d'autre part, de la composition de la main-d'œuvre nous ouvrira quelques perspectives sur certaines réalités économiques et sociologiques propres à la Côte-Nord.

1. LES STRUCTURES DÉMOGRAPHIQUES

A. *Selon le sexe*

La répartition de la population selon le sexe dans le comté de Saguenay est typique d'une région d'économie primaire progressivement mise en valeur par grands renforts de main-d'œuvre extérieure. Les hommes y ont toujours été en plus grand nombre que les femmes et le décalage qui les sépare touche actuellement un sommet depuis 1871. Par comparaison, l'Abitibi connaît une évolution inverse de la masculinité : région pionnière durant les 30 premières années du siècle, aucune nouvelle mine ne s'y est ouverte depuis plusieurs années ce qui a occasionné un ralentissement dans l'immigration de main-d'œuvre industrielle et, indirectement, la consolidation des familles. D'où diminution du taux de masculinité.

TABLEAU X

ORIGINE DE LA POPULATION DE LA PAROISSE DE SAINTE-ÉMILE, BAIE-COMEAU — 1958					
PROVINCE DE QUÉBEC	CÔTE-NORD	CANADA	ÉTRANGER	POPULATION	TAUX
Matane				248	13.2%
Rimouski				243	12.8
Matapédia				187	9.9
		Nouveau-Brunswick		135	7.2
	Côte-Nord entre Baie-Comeau et Sept-Îles			124	6.6
Montréal				101	5.4
	Côte-Nord entre Moisie et Blanc- Sablon			89	4.7
	Côte-Nord entre Tadoussac et Baie- Comeau			83	4.4
Québec				73	3.9
Chicoutimi - Lac Saint-Jean				65	3.4
Bonaventure				57	3.0
Gaspé				43	2.3
Rivière-du-Loup				42	2.2
Îles-de-la-Madeleine				40	2.1
Mauricie				38	2.0
		Ontario		37	2.0
Région de la Beauce				34	1.8
Cantons de l'Est				29	1.5
	Sept-Îles			27	1.4
			États-Unis	25	1.3
Charlevoix				20	1.0
Témiscouata				20	1.0
Portneuf				19	1.0

TABLEAU X — Suite

ORIGINE DE LA POPULATION DE LA PAROISSE DE SAINTE-ÉMILIE, BAIE-COMEAU — 1958

PROVINCE DE QUÉBEC	CÔTE-NORD	CANADA	ÉTRANGER	POPULATION	TAUX
Kamouraska				16	0.9
Lévis				12	0.6
L'Islet				10	0.5
Abitibi				9	0.5
		Nouvelle-Écosse		8	0.4
Anticosti				7	0.4
			France	7	0.4
Outaouais				6	0.3
			Angleterre	5	0.3
Montmagny				5	0.3
		Île-du-Prince-Édouard		3	0.2
			Italie	3	0.2
			Belgique	2	0.1
			Écosse	2	0.1
			Irlande	2	0.1
		Alberta		1	0.1
		Saskatchewan		1	0.1
			Bermudes	1	0.1
			Grèce	1	0.1
			Hollande	1	0.1
			Suède	1	0.1
			TOTAL	1,882	100%

SOURCE : Registres de paroisse.

La masculinité différentielle sur la Côte-Nord met en évidence les mouvements de la population. De 1951 à 1956, le taux est passé de 108 à 119 à Haute-rive, de 112 à 120 à Sept-Îles, mais a décliné de 118 à 113 à Baie-Comeau. Dans les territoires non-organisés du comté (excepté le Nouveau-Québec), il a fait un bond de 126 à 175 durant la même période : l'émigration de nombreuses jeunes filles de la Moyenne et Basse Côte-Nord et des villages situés entre la Pointe-aux-Anglais et Sept-Îles dans la partie haute de la côte a sans doute concouru à la hausse de ce taux ; il faudrait également croire à l'afflux de main-

TABLEAU XI

<i>TAUX DE MASCULINITÉ</i>			
(hommes par 100 femmes)			
<i>Abitibi, Saguenay et Province de Québec, pour certaines années</i>			
	SAGUENAY	ABITIBI	PROVINCE DE QUÉBEC
1871.....	114		
1881.....	109		
1891.....	108		
1901.....	111	132	
1911.....	111	181	
1921.....	113	134	
1931.....	113	127	
1941.....	108	125	
1951.....	123	114	99
1956.....	132	114	100

SOURCES : Recensements du Canada.

d'œuvre masculine dans la région de Shelter Bay et plus particulièrement à Labrieville. Dans les vieilles agglomérations mi-agricoles, mi-forestières de l'amont de Baie-Comeau, le taux est resté à peu près le même ou a légèrement augmenté : à Tadoussac il est passé de 98 à 112, à Grandes-Bergeronnes de 92 à 99, à Sault-au-Mouton de 112 à 114, à Portneuf de 106 à 107, à Saint-Paul-du-Nord de 104 à 108, à Sacré-Cœur il n'a pas bougé, non plus qu'à Colombier où il s'établissait à 109 et 112. Aux Escoumins, plus grosse paroisse de la région, il est tombé de 112 à 107. Dans la zone agricole de la péninsule de Manicouagan, la proportion des femmes par rapport aux hommes semble augmenter régulièrement. Alors qu'elle se tenait à 47.3% et 44.6% en 1951 à Ragueneau et Chute-aux-Outardes, elle s'était relevée à 49.4% et 47.8% dans ces deux localités en 1956 ; le taux de masculinité décroissait donc de

111 à 103 à Ragueneau et de 124 à 109 à Chute-aux-Outardes. Il est peu probable qu'on ait ici affaire à un phénomène relevant directement de mouvements migratoires ; ce mouvement du rapport des sexes résulte plutôt de l'augmentation des mariages et d'une plus forte natalité féminine dans la région. Du côté de la région minière, le nombre des hommes l'emportait de beaucoup sur celui des femmes au recensement de 1956 : Schefferville enregistrait cette année-là un taux de masculinité de 318. Il est vraisemblable qu'il a diminué depuis ce temps dans cette ville ; il doit cependant être actuellement du même ordre de grandeur dans la ville de Gagnon, en plein développement.

À cause de l'ampleur des mouvements migratoires qui, à des degrés divers, touchent à peu près toutes les parties de la Côte-Nord, il existe assez peu de différence entre la masculinité des régions rurales et des zones urbaines. On compte cependant des exceptions : trois localités rurales ont des taux inférieurs à 100. À Grandes-Bergeronnes et à Sacré-Cœur où l'agriculture compte un assez grand nombre d'adeptes, les taux sont respectivement de 99 et 96 ; à Natashquan, ancien village de pêcheurs où la majorité des hommes travaillent à l'extérieur, le taux est de 98. Partout ailleurs, il oscille, en moyenne, entre 105 et 115 ; il ne dépasse ce dernier chiffre, dans les municipalités organisées du littoral, qu'à Forestville-Nord, Hauterive et Sept-Îles où l'accroissement de population a été très rapide depuis dix ans.

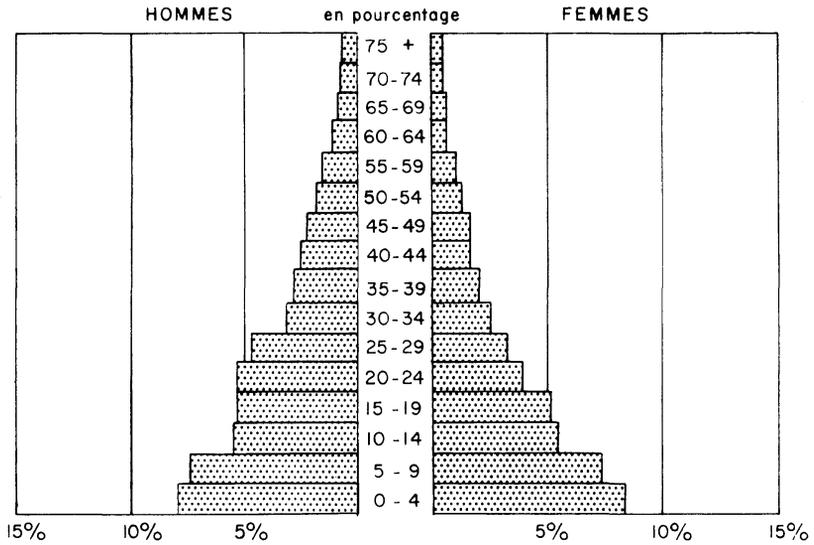
B. Selon l'âge

Une forte natalité, une immigration qui croît à peu près chaque année et l'urbanisation accélérée de certaines parties du territoire sont les facteurs-clé de la composition des âges sur la Côte-Nord. Dans une telle perspective, on peut immédiatement présumer que la population est plutôt jeune et que la répartition par groupes d'âges met en évidence le groupe des jeunes enfants et celui des jeunes adultes. D'autre part, ce que nous savons déjà de la répartition selon le sexe va éclairer certains aspects du partage des groupes d'âges entre hommes et femmes.

Les pyramides des âges de la Côte-Nord au recensement de 1931, 41, 51 et 56 montrent d'abord des changements dans l'importance relative du groupe de 20 à 29. Groupant 17.3% de la population totale en 1931, il décline à 15.8% en 1941, se relève à 17.9% en 1951 et connaît un maximum de 18.1% au recensement de 1956. La variation du taux de cette tranche d'âges est moins importante qu'on aurait pu le croire par suite d'un coup d'œil sur la figure VI où apparaît le taux de migration nette entre les périodes considérées. D'autre part, le taux de la tranche zéro à neuf conserve, durant la même période, une uniformité surprenante : 31.2 en 1931, 29.4 en 1941, 30.1 en 1951 et 29.6 en 1956. Il en est de même pour les jeunes de 10 à 19 qui, aux quatre recensements successifs, totalisent 21.7, 23.3, 19.0 et 20.0% du total des effectifs. Quant aux adultes de 30 à 44 ans, leur groupe augmente relativement presque régulièrement de 1931 à 1956, faible augmentation cependant : 14.5, 16.5, 17.8 et 17.1 aux recensements précités. En somme, les variations les plus marquées jouent dans le groupe des adultes. La comparaison des pyramides de 1951 et 1956

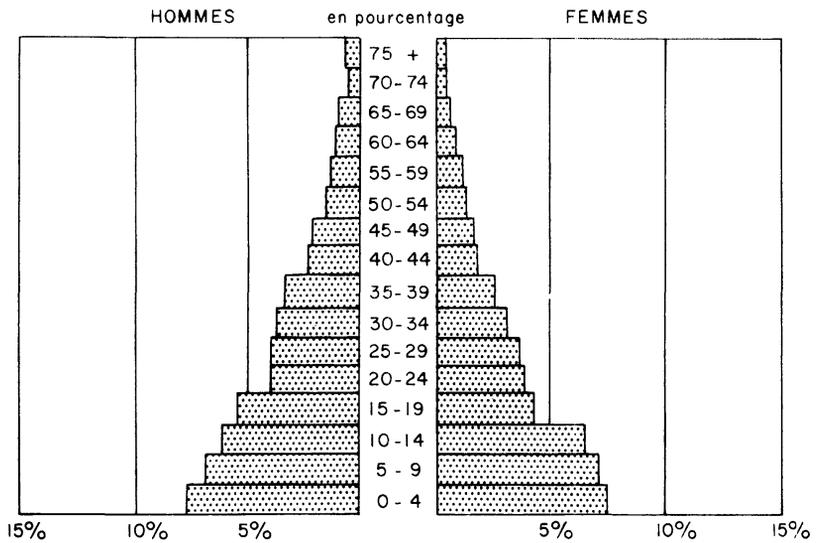
FIGURES VII ET VIII

PYRAMIDE DE L'ÂGE DE LA POPULATION TOTALE
DE LA CÔTE-NORD EN 1931



Source: B.F.S. Recensement 1931

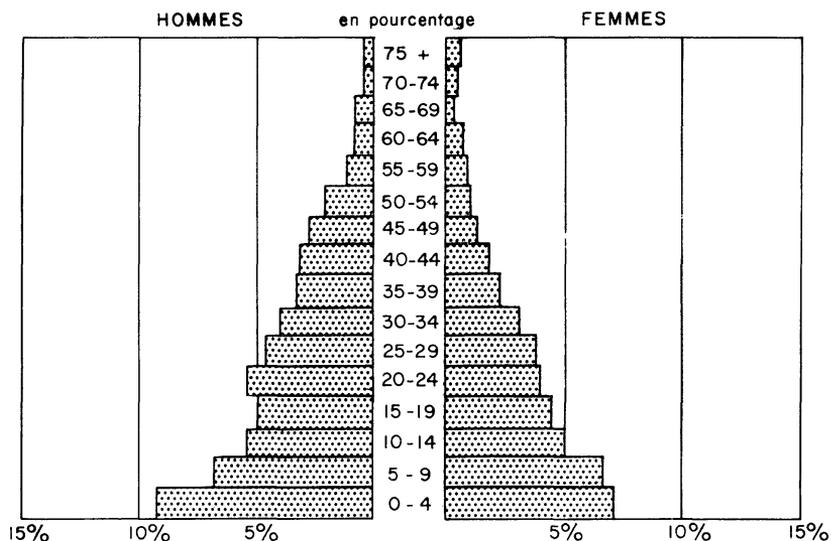
PYRAMIDE DE L'ÂGE DE LA POPULATION TOTALE
DE LA CÔTE-NORD EN 1941



Source: B.F.S. Recensement 1941

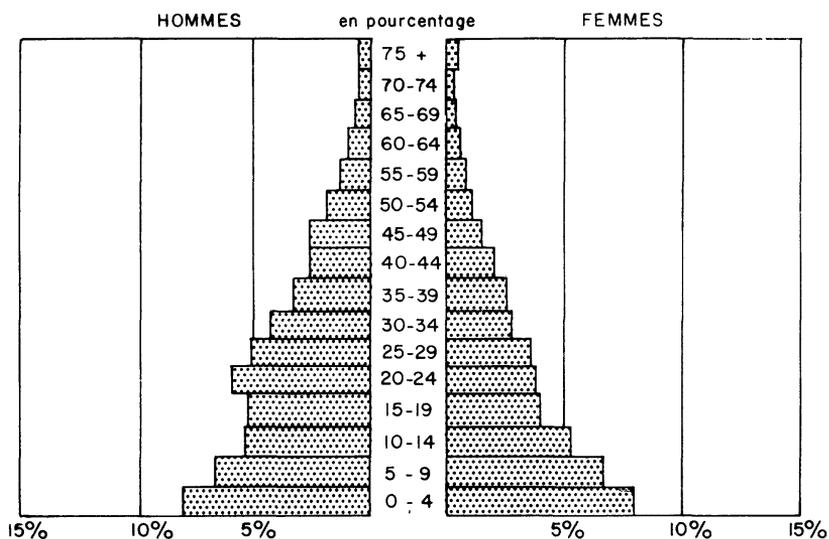
FIGURES IX ET X

PYRAMIDE DE L'AGE DE LA POPULATION TOTALE
DE LA COTE-NORD EN 1951



Source: B.F.S. Recensement 1951

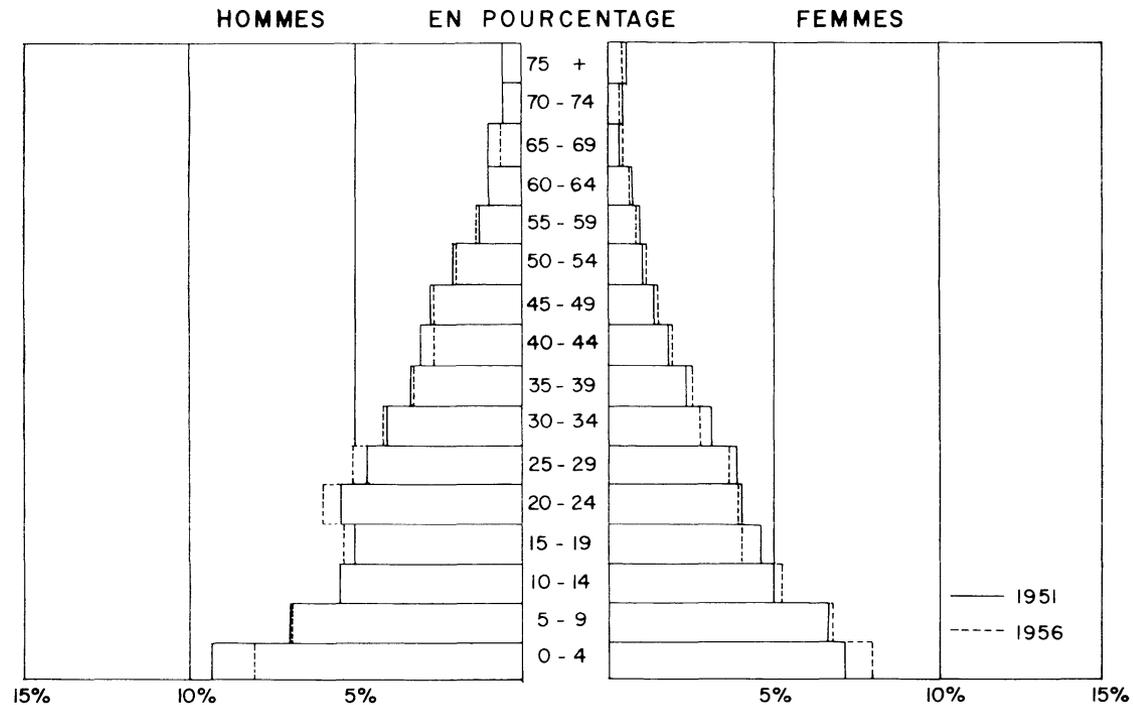
PYRAMIDE DE L'AGE DE LA POPULATION TOTALE
DE LA COTE-NORD EN 1956



Source: B.F.S. Recensement 1956

FIGURE XI

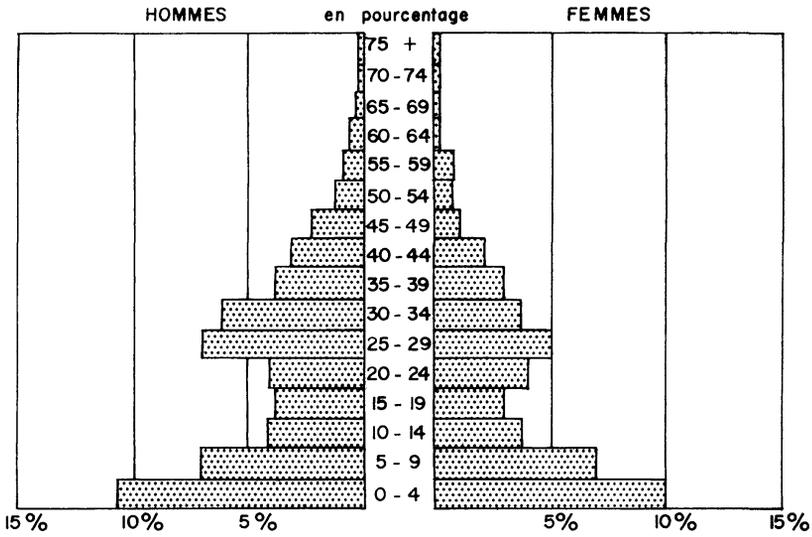
PYRAMIDES COMPARÉES DE L'ÂGE DE LA POPULATION DE LA CÔTE-NORD
EN 1951 ET EN 1956



Source: B. F. S. Recensement. 1956

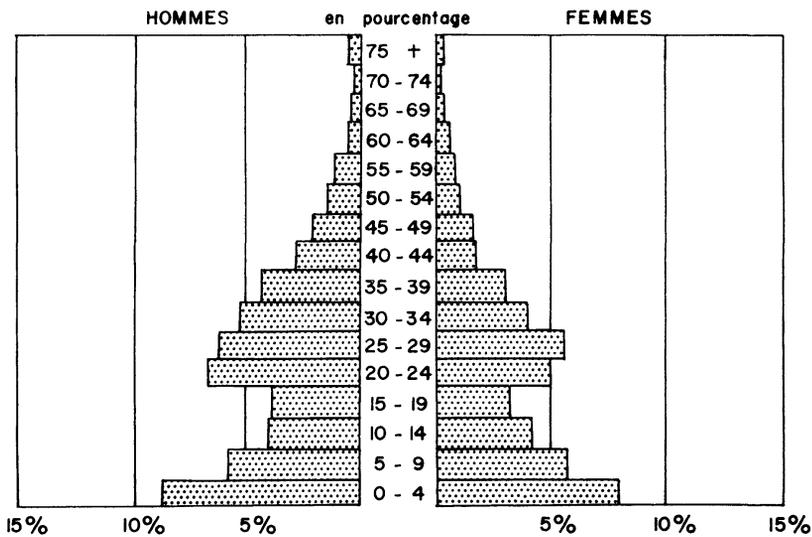
FIGURES XII ET XIII

PYRAMIDE DE L'ÂGE DE LA POPULATION TOTALE
DE HAUTERIVE EN 1956



Source: B.F.S. Recensement 1956

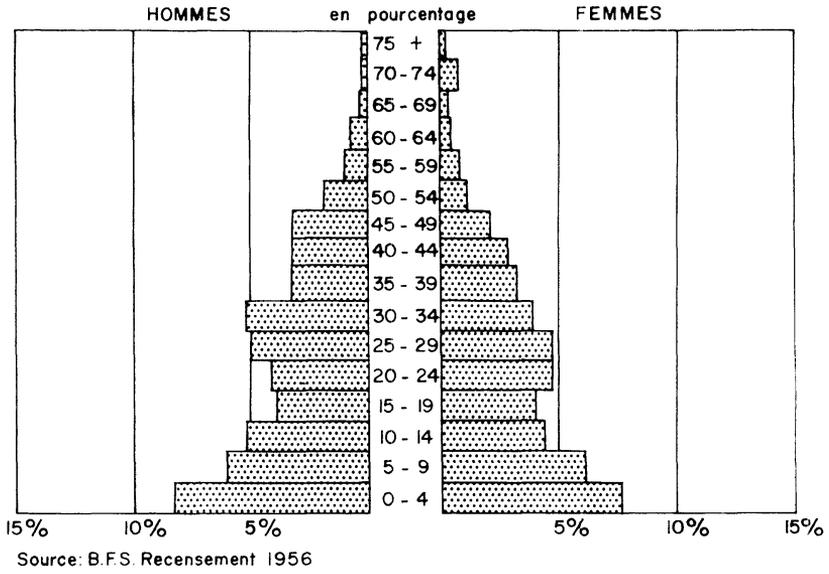
PYRAMIDE DE L'ÂGE DE LA POPULATION TOTALE
DE SEPT-ILES EN 1956



Source: B.F.S. Recensement 1956

FIGURES XIV ET XV

PYRAMIDE DE L'ÂGE DE LA POPULATION TOTALE
DE BAIE-COMEAU EN 1956



PYRAMIDE DE L'ÂGE DE LA POPULATION TOTALE
DE FORESTVILLE EN 1956

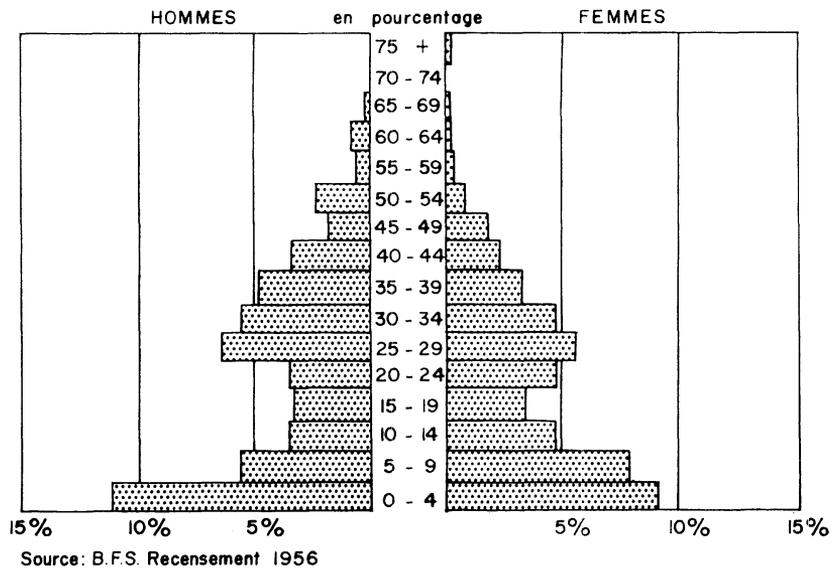
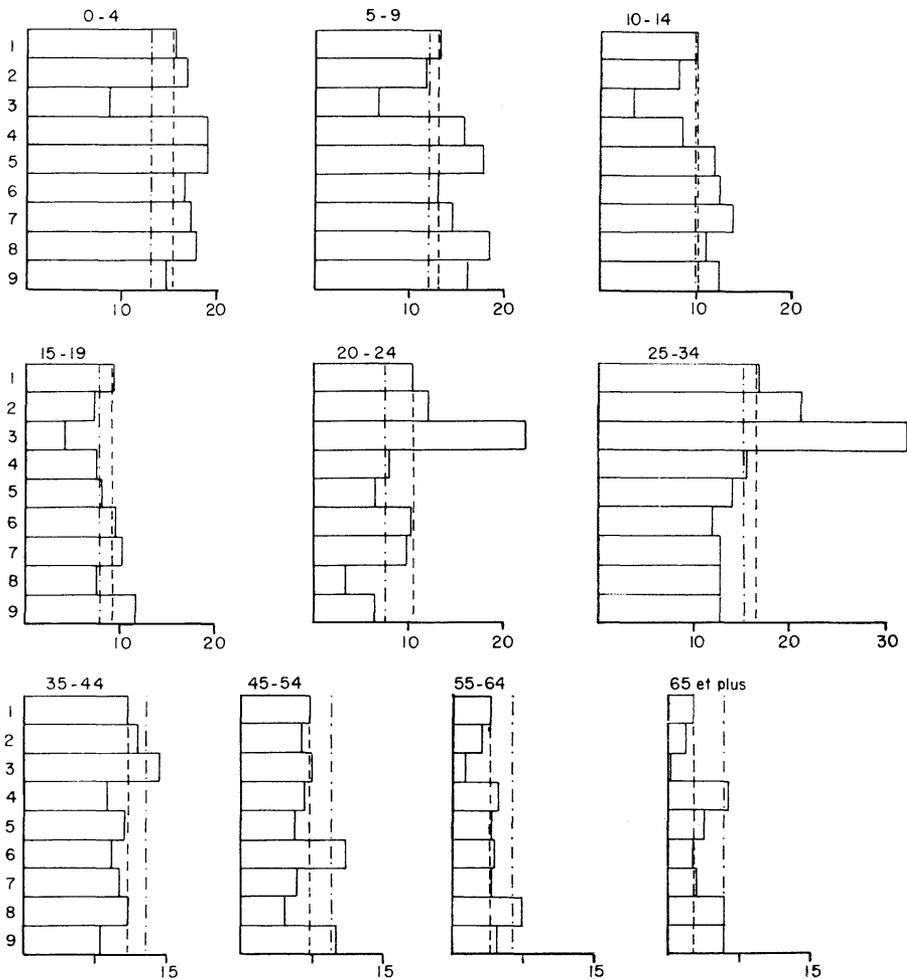


FIGURE XVI

TAUX COMPARÉS PAR GROUPE D'ÂGES DES LOCALITÉS
SPÉCIFIÉES, DU SAGUENAY ET DE LA PROVINCE DE QUÉBEC,
1956.

- | | | |
|------------------|--------------------|-----------------------------|
| 1- SAGUENAY | 4- HAVRE ST-PIERRE | 7- SACRE-COEUR |
| 2- SEPT-ILES | 5- ESCOUMINS | 8- NATASHQUAN |
| 3- SHEFFERVILLE | 6- GODBOUT | 9- RIVIERE-AU-TONNERRE |
| - - - - SAGUENAY | | - - - - PROVINCE DE QUÉBEC. |



Source Recensements du Canada, Publ. no. 6009-580, 1956.

fait ressortir une caractéristique de l'évolution récente de la population sur la Côte-Nord : chez les plus de 15 ans, l'augmentation des effectifs masculins se fait aux dépens de la gent féminine qui diminue en valeur relative aux tranches d'âges les plus touchées par le mariage et par le travail — jusqu'à 35 ans. Chez les plus de 35 et moins de 55, l'inverse se produit : les femmes augmentent d'un recensement à l'autre tandis qu'on remarque une diminution de la proportion des hommes dans la totalité de la population.

Il existe donc une certaine continuité dans la répartition procentuelle par groupes d'âges de cette population : il semble que l'augmentation de la natalité soit compensée par un accroissement dans l'immigration des jeunes adultes et que le faible rajeunissement de la classe des plus de 45 ans — 1.1% depuis 1931 — dépende du groupe des adultes dont la courbe d'augmentation évolue trop lentement pour provoquer un déséquilibre dans la répartition des tranches supérieures d'âges. On peut dire que dans l'ensemble du territoire l'influence différentielle des divers facteurs d'évolution pondère l'évolution des groupes d'âges. On ne peut en dire autant des villes récentes ni supposer que la continuité dans la répartition des âges à l'échelle régionale se maintienne bien longtemps encore.

Dans les quatre villes pour lesquelles ont été établies les pyramides de la répartition des âges, se trouvent accentuées les caractéristiques qui se faisaient jour dans la population de la Côte-Nord aux recensements 1951 et 1956. Large base des pyramides mettant en vedette le groupe des jeunes enfants nés, durant les quelques années qui précèdent 1956, des jeunes couples compris dans les groupes d'âges 20 à 34 qui forment dans ces villes plus de 30% de la population totale ; à l'exception de Baie-Comeau où la plus grande ancienneté de la ville et un rythme moins rapide d'urbanisation expliquent l'allure plus vieille de la pyramide. Contraction des tranches 10 à 19 où se retrouve un stock de jeunes nés de parents « autochtones » qui se retrouvent en assez petit nombre dans les classes 35 à 50 ou immigrés avec le nombre restreint de familles moyennement âgées qui participent au mouvement migratoire sur la Côte-Nord ; encore ici faut-il préciser qu'à Baie-Comeau l'avance est prise depuis 20 ans et que le groupe des enfants de 10 à 14 est en bonne partie né sur place. Peu de vieillards, comme on pouvait s'y attendre.

Nous avons rassemblé pour huit localités du comté les taux procentuels de groupes d'âges spécifiés et les avons comparés entre eux, avec le comté et avec la province de Québec. Dans les vieilles localités, les taux du groupe des enfants — zéro à quatorze — sont généralement supérieurs à ceux du comté alors qu'ils se tiennent en deçà de la moyenne du comté à Sept-Îles et Schefferville. Mais le groupe des adultes de 20 à 44 l'emporte sur la moyenne dans ces deux villes à forte immigration tandis, qu'inversement, il tombe sous la moyenne dans les vieux villages où une certaine émigration des familles s'ajoute à l'absence d'immigration pour réduire la proportion des adultes. Dans ces villages, la présence d'un groupe relativement important de vieillards bien supérieur à la moyenne de la région, est chose normale : toute population stable dont l'évolution dépend uniquement des processus vitaux de la natalité

et de la mortalité doit continuellement faire une place respectable aux plus de 60 ans, si l'espérance de vie à la naissance est suffisamment longue et s'il ne survient aucun traumatisme grave qui déséquilibre la répartition des âges. La figure XVI illustre aussi deux cas typiques d'évolution contrôlée par des mouvements migratoires : Schefferville où, en 1956, le faible pourcentage des gens mariés et la forte masculinité des groupes d'immigrés ne permettent qu'une natalité faible en dépit d'un taux de fécondité qui devait être assez élevé ; Natashquan, anciennement voué à la pêche mais qui, aujourd'hui, se vide des éléments jeunes qui arrivent à l'âge d'activité et dont la natalité, toujours forte parce que l'émigration n'a pas encore touché le stock des gens mariés d'âge moyen, va beaucoup décliner au fur et à mesure que vont disparaître les candidats au mariage et que le sommet de la pyramide va s'élargir.

En comparaison avec la Province, on remarque immédiatement que la population est plus jeune dans le comté. Ce que nous avons dit dans les pages précédentes suffit à éclairer ce point. On peut cependant ajouter que l'indice de vieillesse¹⁶ du comté est passé de 10.7 à 9.2 de 1931 à 1956 — rajeunissement — alors qu'il grimpeait de 15.6 à 19.6 dans la Province durant la même période.

C. *La composition des familles*

Dans le comté de Saguenay, contrairement à la plupart des autres comtés, le nombre des familles l'emporte sur celui des ménages. Cette plus forte proportion des familles dépend sans doute du fait que plusieurs d'entr'elles peuvent habiter quelquefois un même ménage : effectivement, 9.8% des familles en 1956, soit 947 sur un total de 9,626, ne tenaient pas leur propre ménage mais logaient chez des familles parentes ou habitaient des maisons de chambres. Le plus grand nombre de ces familles — 541 — appartenaient au secteur non-agricole ; c'est cependant dans le secteur urbain, où se fait généralement sentir davantage la pénurie des logements, que se retrouvait la plus forte proportion des familles ne formant pas ménage : 11% de toutes les familles urbaines. Les « ménages collectifs »¹⁷ n'étant pas comptés, le nombre total des ménages en est aussi diminué d'autant. Et ces « ménages collectifs » sont assez nombreux dans la région : il s'en trouve dans de nombreux chantiers de construction domiciliaire ou routière et dans plusieurs chantiers miniers et forestiers.

La taille moyenne des ménages et des familles sur la Côte-Nord est plus forte que dans l'ensemble du Québec : les moyennes pour chaque groupe s'établissent à 5.5 et 5.0 personnes dans notre région tandis qu'elles sont de 4.4 et 4.2 personnes dans la Province. Le secteur rural agricole nord-côtier, avec des moyennes de 7.0 et 6.4 personnes, contient les ménages et les familles composés du plus grand nombre de personnes ; les agglomérations urbaines sont, d'autre part, constituées des ménages et des familles les plus petits — 5.1 et 4.4¹⁸ dans chaque cas. Tout cela est bien normal. Il est cependant inté-

¹⁶ Nombre de personnes de plus de 60 ans par rapport à celui de moins de 20 ans.

¹⁷ Recensement du Canada, 1956, Introduction, bulletin : 1-13.

¹⁸ Au recensement 1956, la moyenne de personnes par famille oscille entre 3.8 (Schefferville) et 4.6 (Hauterive) dans les cinq municipalités de ville de la Côte-Nord.

ressant de constater la variation du taux des personnes par famille d'une agglomération à l'autre : la Basse Côte-Nord nous servira d'exemple.

Inscrite au secteur rural non-agricole, dont la composition moyenne de personnes par famille est de 5.1 dans le total du comté, la région qui voisine le détroit de Belle-Isle a un taux moyen de 6 personnes par famille. Dans les 11 villages pour lesquels nous disposons de données recueillies sur place, la composition passe de 4 personnes à Harrington à 8 personnes à Bradore et atteint même près de 10 personnes à Vieux-Fort. Les villages situés à l'extrémité orientale de la côte ont ainsi les familles les plus nombreuses alors que ceux qui se trouvent en amont de Harrington ont des taux qui se tiennent entre 4 et 5. Une plus forte émigration des jeunes dans ce dernier secteur et un accroissement naturel qui paraît plus faible — durant la période septennale 1952-1958, Kegashka a un taux d'accroissement naturel de 19 pour mille et Mutton Bay 26 pour mille alors que celui de Lourdes-de-Blanc-Sablon n'est pas tombé sous 45 depuis 1952 — expliquent vraisemblablement la petite taille des familles. Le rapport que nous établissons ici entre le chiffre du surplus des naissances sur les décès et la taille de la famille s'applique également aux villages en partie agricoles du secteur amont de la Haute Côte-Nord : avec un taux d'accroissement naturel qui fluctue entre 31 et 35 pour mille, Escoumins et Sault-au-Mouton ont une composition moyenne respective de 6.2 et 5.9 personnes par famille. Mais Sainte-Anne-de-Portneuf avec un taux de même ordre n'a plus que 4.9 personnes par famille : d'où la nécessité de ne jamais perdre de vue les facteurs de migration, de fécondité générale et de composition de la population qui concourent tous à façonner la famille.

2. LES STRUCTURES PROFESSIONNELLES

Il eut fallu disposer des chiffres du recensement de 1961 pour donner une image fidèle de la répartition des activités et des occupations sur la Côte-Nord. Les statistiques de 1951, seules disponibles, ne permettent pas en effet de dépeindre la situation de la main-d'œuvre dans notre région parce que, d'une part, elles s'appliquent à une population qui ne représentait alors que la demie de ce qu'elle est aujourd'hui et que, d'autre part, elles identifient une main-d'œuvre engagée dans une économie moins diversifiée.

En 1951, l'industrie forestière domine encore nettement sur la Côte-Nord et emploie plus du tiers de la main-d'œuvre ; l'industrie minière se limite, cette année-là, à l'exploitation de la *Quebec Iron and Titanium*, à Havre-Saint-Pierre, et les gros travaux de harnachement hydroélectrique n'ont pas encore été mis en œuvre dans la région ; l'urbanisation n'en est alors qu'à ses débuts : au recensement de 1951 les 4 villes existantes groupent une population de 6,830 habitants. Le tableau des activités économiques a subi depuis ce temps de profondes modifications : la mise en exploitation des gisements de minerais de fer à Schefferville et à Gagnon, la création de deux chemins de fer et de gros aménagements portuaires par les compagnies *Iron Ore* et *Quebec Cartier Mining* fournit du travail à quelques 10,000 hommes ; l'établissement d'une aluminerie à Baie-Comeau en fournit à plus de 1,100 autres ; les chantiers de construction

dans la région de Wabush et sur la Manicouagan procurent, par ailleurs, de l'emploi à plusieurs milliers de manœuvres et techniciens ; la population des 7 villes dûment constituées en 1961 rassemble plus de 45,000 âmes. Et il est assez facile d'imaginer l'expansion qu'a pu prendre le secteur des services parallèlement à ce développement industriel et à cet accroissement de population.

En dépit des changements manifestes qui ont bouleversé l'économie nord-côtière depuis 10 ans, il nous paraît évident que le type d'exploitation économique propre à la région depuis le début de son histoire continue de primer : la Côte-Nord vit de l'exploitation de ses ressources naturelles qui sont expédiées brutes vers des centres manufacturiers extérieurs. Sur près d'un million de cordes de bois coupées chaque année dans les bassins de la Haute Côte, à peine le quart est-il transformé sur place ; la totalité des minerais de fer et de titane sont, par ailleurs, dirigés vers les fours du Nord-Est américain et de Sorel ; la grosse partie de l'énergie électrique produite dans le comté de Saguenay est acheminée vers le centre de la Province ; d'une quinzaine de millions de livres de poisson pêché sur la côte annuellement, moins de 3 millions de livres subissent localement des transformations avancées, le reste, salé sur place, étant expédié en vrac vers le séchoir de Rimouski.

Dans un tel contexte, on peut aisément supputer que le secteur primaire fournit de l'emploi à la plus grande partie de la main-d'œuvre : groupant 53.3% de la main-d'œuvre totale en 1951, il nous semble peu probable qu'il ait proportionnellement diminué en 1961. Les diverses composantes industrielles de ce secteur d'activités ne se le répartissent cependant pas à la manière d'il y a 10 ans. Il est ainsi peu vraisemblable que la pêche, qui rassemblait en 1951 plus de 12% des effectifs de main-d'œuvre, en réunisse actuellement plus de 4% ; nous n'avons pas dénombré plus de 700 pêcheurs professionnels en 1959 entre Sept-Îles et Blanc-Sablon (hormis les pêcheurs de saumon dont un grand nombre ont un deuxième emploi) et il ne se trouve pas deux douzaines de pêcheurs de morue ou de flétan à l'amont de Sept-Îles. En dépit d'une certaine fluctuation — normale — dans la statistique annuelle du nombre des pêcheurs sur la Côte-Nord, celui-ci paraît diminuer depuis quelques années et il n'est pas audacieux d'augurer que cette tendance s'accroîtra durant la prochaine décennie alors que l'exode des jeunes vers les villes prendra plus d'ampleur et que la situation économique du pêcheur en fera davanatage un être déshérité. Car vis-à-vis le mineur, l'ouvrier forestier ou l'engagé dans la construction et les transports, il fait figure de parent pauvre : la génération des « 15 à 30 ans » accepte mal cet état d'infériorité et il nous semble bien possible que, la crise de « mal du pays » passée, elle abandonne définitivement la butte de roche natale. Jusqu'à ce jour, la migration des jeunes vers les zones qui s'industrialisent a en effet plutôt pris l'allure d'un phénomène de turbulence car la majorité des émigrants célibataires rentrent au foyer après quelques mois passés à l'étranger ; la répétition des départs vers la ville ou les grands chantiers ne peut, à la longue, qu'aboutir à la fixation de ces éléments sur le lieu de travail.

Au sujet de l'agriculture, il nous est difficile de définir l'évolution de ce secteur d'emploi depuis 1951. Cette année-là, le recensement compte 776 travailleurs du Saguenay attachés à l'industrie de l'agriculture tandis que 804 sont recensés comme ayant une occupation agricole. Ces chiffres sont forts : non pas qu'il ne puisse se trouver dans la région autant de personnes qui soient mêlées de près ou de loin au travail agricole. Mais la main-d'œuvre tirant de la terre ou des occupations qui s'y rattachent sa principale source de revenu est, selon toute vraisemblance, certainement moindre ; car c'est une chose de posséder un lopin de terre et c'en est une autre de vivre de son exploitation. Excepté la paroisse Sacré-Cœur-de-Jésus où une cinquantaine de cultivateurs retirent de la production laitière une partie importante de leurs revenus — l'autre provenant principalement du travail en forêt, l'hiver — il ne se trouve pas une seule autre paroisse exclusivement agricole sur la Côte-Nord. Les vieux centres des Escoumins, Bergeronnes, Sault-au-Mouton, Saint-Paul-du-Nord et Sainte-Anne-de-Portneuf groupent bien encore quelques douzaines de gros cultivateurs dont le travail de la terre et l'élevage laitier constituent la seule ressource suffisante mais il faut dire qu'il se trouve plusieurs autres centaines de familles pour qui la culture de la terre n'est pas plus qu'un à côté profitable. On jardine, on élève quelques animaux dont on dispose l'automne ou qu'on consomme l'hiver ; l'argent vient d'ailleurs. Et la situation est la même dans les paroisses de colonisation.

À Sainte-Thérèse-de-Colombier, on ne trouve sur une main-d'œuvre qui se chiffre à plus de 230 qu'une trentaine d'hommes dont l'occupation principale soit agricole. Les autres sont à l'emploi des compagnies *D'Auteuil Lumber*, *Anglo Canadian Pulp*, à Forestville, *Quebec North Shore* et *Canadian British Aluminum*, à Baie-Comeau, travaillent pour le compte de l'Hydro-Québec ou de la *Laurentian Forest Protective Association*. À Ragueneau où le plus grand nombre des familles est installé sur un lot sous billet de location, non-patenté, il ne s'en trouvait pas plus d'une dizaine en 1959 qui cultivaient la terre autrement que comme passe-temps. La main-d'œuvre se répartissait comme suit : 25% travaillaient pour les compagnies forestières, 20% dans le commerce local et certains travaux s'effectuant dans la municipalité, 12% à l'aluminerie de Baie-Comeau, 8% pour l'association régionale de protection de la forêt, 12% occupaient divers emplois à l'extérieur et quelque 16% travaillaient pour les gouvernements provincial et fédéral. En fait, la situation du travail est sensiblement la même dans la presque totalité des centres ruraux entre Tadoussac et Baie-Comeau : alors que l'agriculture devient une grosse affaire pour quelques cultivateurs sachant profiter des marchés qui se développent à vive allure dans les centres urbains, cette activité perd beaucoup de son intérêt pour le plus grand nombre drainé du côté d'un secteur industriel en pleine expansion et utilisant depuis quelques années de forts groupes de manœuvres et d'hommes à tout faire.

L'industrie forestière n'a pas bougé sur la Côte-Nord depuis 10 ans. La coupe moyenne annuelle sur les terres de la Couronne se chiffre, depuis l'année d'opération 1951-1952, à environ 75 millions de pieds cubes. On peut

ainsi présumer que le chiffre de main-d'œuvre occupée aux travaux de « foresterie » et d'abattage est resté sensiblement le même depuis ce temps ; en fait il ne s'est produit aucun développement durant cette décennie du côté de la production du papier et de la pulpe et l'on ne connaît aucune nouvelle installation de compagnie productrice de bois de pulpe durant cette période. Il se pourrait même que la main-d'œuvre forestière originaire de la Côte-Nord ait diminué en nombre absolu entre 1951 et 1961. Le nord-côtier n'est généralement pas un bon bûcheron et ne se résigne à entrer dans le bois que lorsque l'obligation l'en presse ; par goût et par tempérament il affectionne la proximité de la mer et se plie difficilement à une routine de travail ; il souffre d'instabilité et accepte parfois difficilement de jouer longtemps les subalternes. En 1959, les compagnies *Anglo-Canadian Pulp* et *Quebec North Shore* ne trouvaient à employer que 1,292 hommes originaires du comté de Saguenay, sur une main-d'œuvre totale qui dépassait 9,000 hommes. Dans les autres compagnies, de bien moindre envergure, les gérants de personnel sont presque tous unanimes à dire que 70, 80 et même 90% de leurs employés forestiers viennent d'ailleurs que de la côte. On retrouve le nord-côtier à l'usine d'écorçage et au quai de chargement des barges. Et quand il trouve quelque emploi dans l'industrie de la construction et des transports, il n'hésite habituellement pas à le prendre. Il fait ainsi peu de doute que la main-d'œuvre forestière ait diminué de façon appréciable dans le total des travailleurs en 1961.

L'industrie des mines et carrières a connu une évolution spectaculaire sur la Côte-Nord depuis 1951. Il est cependant difficile de connaître l'importance de la part prise par les « autochtones » dans ce développement ; il semble bien, d'après ce que nous avons appris des compagnies minières, qu'elle soit assez mince. Une chose est sûre : un secteur imposant des nouveaux effectifs de main-d'œuvre à l'emploi des grandes entreprises d'extraction de minerai de fer s'établit à demeure dans les nouveaux centres d'habitation mis à sa disposition. Cette main-d'œuvre minière appartient proprement à la Côte-Nord ; elle doit actuellement, en 1961, se monter à plus de 5,000 personnes — résidant en permanence sur la Côte-Nord — mais n'atteint vraisemblablement pas 10,000.

Le tableau de l'emploi dans le secteur secondaire montre une augmentation importante du nombre de travailleurs. Le principal facteur d'accroissement dans l'industrie de la fabrication concerne l'ouverture de l'aluminerie de Baie-Comeau qui fournissait de l'emploi à quelque 1,100 personnes en 1960 ; l'établissement de boulangeries à Hauterive et Sept-Îles, de 5 petites usines d'embouteillage de liqueurs douces dans les différents centres urbains, d'une usine d'embouteillage d'air liquide à Sept-Îles, de deux laiteries qui fabriquent des produits synthétiques à Schefferville et Sept-Îles, d'une demi-douzaine de menuiseries produisant des portes et chassis et d'une usine de conditionnement du poisson à Rivière-au-Tonnerre s'inscrivent également dans le développement de cette industrie. Mais pour relativement peu de choses car aucune de ces entreprises ne fournit d'emploi à plus de 15 personnes si ce n'est *Coast Produce*, à Rivière-au-Tonnerre, dont le personnel atteint 80 personnes au moment de pointe des opérations.

Un deuxième facteur d'accroissement du secteur secondaire paraît l'emporter sur l'industrie de la manufacture : nous voulons parler de l'industrie de la construction qui a été un des éléments moteurs les plus importants du développement de l'économie de la Côte-Nord. Du fait des masses d'ouvriers qui s'y sont engagés lors de l'érection des nouvelles villes, des chemins de fer, des usines hydroélectriques, des complexes d'extraction de minerai et des aménagements portuaires ; du stimulant que cette industrie a apporté aux différents systèmes de transport, au commerce des matériaux de construction et de divers biens de consommation, on peut dire que ce secteur d'activités a dominé la scène du travail depuis dix ans.¹⁹ Mais il faut aussi reconnaître que ces énormes entreprises de construction ont dû recruter la plus grande partie de leur main-d'œuvre sur des marchés extérieurs ; d'autant plus que le nord-côtier de vieille souche se refuse généralement à quitter le littoral. Nous en avons eu un bon exemple à l'été 1960 quand, à la suite de l'incendie de l'usine d'écorçage de la compagnie *St. Lawrence*, à Baie-Trinité, un groupe de travailleurs locaux tomba en chômage. Comme il s'offrait alors plusieurs possibilités d'emploi dans un gros chantier minier de la région du lac Carol, un représentant du bureau fédéral de placement de Sept-Îles se rendit au village avec la certitude de pouvoir tirer ces gens du pétrin : il dut déchanter. De la vingtaine de chômeurs — des chefs de famille — qu'il contacta, il ne réussit pas à en convaincre plus de deux ou trois de se rendre là-bas. Et la paye qu'on offrait était pourtant bien supérieure à celle qu'accordait la compagnie locale. L'obstacle majeur vint apparemment des épouses qui parurent effrayées de voir leurs maris s'expatrier et s'élevèrent contre le travail épuisant des chantiers.²⁰ Cette attitude n'est pas un cas unique : il se trouve sur la Côte-Nord un nombre imposant de petites communautés villageoises qui réagissent de façon semblable devant l'industrialisation de la région. Elles sont dépassées.

Cette absence de la main-d'œuvre nord-côtière dans l'industrie de la construction tient également à l'incompétence technique de ses effectifs. Les hommes de métiers et les techniciens sont rares sur la côte ; il se trouve de nombreux charpentiers et camionneurs, quelques mécaniciens et électriciens et sans doute aussi quelques opérateurs de machinerie lourde dans les centres urbains.²¹ La masse de la main-d'œuvre industrielle rurale consiste cependant en manœuvres se déplaçant avec les chantiers ou travaillant pour une industrie du

¹⁹ On accordait 278 permis de construction résidentielle dans les villes de Baie-Comeau et Sept-Îles en 1958. L'année suivante ce chiffre doublait : 107 permis étaient émis à Baie-Comeau et 444 à Sept-Îles. Si le nombre des permis de construction non-résidentielle ne nous est pas connu, les statistiques fédérales nous apprennent qu'ils représentaient en 1958, dans les deux mêmes villes, une valeur de quelque \$4,400,000 ; en 1959, cette valeur atteignait plus de \$5,800,000, soit la valeur de la construction résidentielle la même année. Il est à remarquer que le secteur commercial totalisait près de 60% de cette dernière somme alors que le secteur industriel y trouvait son compte pour un peu moins de 10%. *D. B. S., Building Permits, 1951-1960.*

²⁰ Une étude sociologique de l'influence des femmes sur le comportement de la main-d'œuvre masculine révélerait sans doute la part non-négligeable que celles-ci prennent dans le sous-développement économique des populations de vieille souche.

²¹ Sur un total de 718 hommes nous avons dont recensé les occupations en 1959, 192 appartenaient aux métiers de la construction et 206 occupaient des postes dans le secteur des services, du commerce et des professions. En plus 198 et 122 autres, dont nous ne savons l'occupation, travaillaient respectivement pour les compagnies *Quebec North Shore* et *Canadian British Aluminum*.

voisinage : on rentre chez soi tous les soirs, toutes les fins de semaine ou, au pis-aller, à la fin de la saison.

Il serait hasardeux de tenter une évaluation du potentiel de main-d'œuvre relevant de l'industrie de la construction vu le roulement important du personnel dans ce secteur industriel, la fluctuation mensuelle dans le chiffre des effectifs et la part dominante que prennent sur les chantiers les ouvriers étrangers à la région. Mais avec la mise en œuvre du développement hydroélectrique sur la rivière Manicouagan et la construction d'une ville à proximité de la cinquième chute, le total de cette main-d'œuvre devrait dépasser 10,000 hommes d'ici peu de temps.

Le secteur tertiaire qui groupe les services, l'industrie des transports et le commerce a connu une évolution en flèche depuis les derniers dix ans. Région excentrique éloignée des grands centres de fabrication et de distribution et ne produisant elle-même rien — ou si peu — de ce qu'elle consomme, la Côte-Nord s'approvisionne à l'extérieur en biens de production et de consommation soit directement du distributeur au consommateur ou au marchand, soit indirectement par l'intermédiaire de filiales ou de représentants locaux de compagnies étrangères. Pour faire face à une demande croissante d'installation de nouveaux commerces (au sens le plus large), les villes du littoral doivent créer des secteurs industriels, développer les facilités portuaires et procéder à la mise en place de services municipaux perfectionnés. Les compagnies qui assurent le transport local, régional ou interrégional se multiplient, les principales institutions bancaires, de finance et d'assurance ouvrent des bureaux dans les principaux centres où, d'autre part, les professions libérales sont avantageusement représentées ; des écoles primaires et secondaires sont construites dans les villes en développement, on parle d'érection de palais de justice, d'hôpitaux, d'écoles de métiers. La Haute Côte-Nord s'équipe.

On ne peut cependant en dire autant de la partie orientale de la côte où peu d'améliorations au secteur des services ont été apportées durant la dernière décennie. La main-d'œuvre qui relève de ce secteur d'emploi comprend, par ordre d'importance, dans les 21 ou 22 villages situés à l'aval de Sept-Îles, les officiers gouvernementaux s'occupant des pêcheries, de la poste, des quais et des phares, les marchands et épiciers dont un grand nombre, dans les plus petites localités, ont des occupations complémentaires, le personnel des écoles et des hôpitaux ; les agents des compagnies de transport Clarke Steamship et Ailes-du-Nord, quelques chauffeurs de taxis. Les professionnels : une quinzaine de prêtres et pasteurs, trois médecins dirigeant respectivement les hôpitaux de Havre-Saint-Pierre, Harrington et Lourdes-du-Blanc-Sablon, deux ou trois comptables à la Tabatière et Havre-Saint-Pierre et un ingénieur dans ce dernier endroit.

Selon qu'elle était classée par groupes d'industries ou par groupes d'occupations, la main-d'œuvre inscrite au secteur des services lors du recensement de 1951 groupait respectivement 27.9 et 36.6% du total des effectifs. Dans le contexte d'une région peu urbanisée et ne possédant que quelques manufactures — en se souvenant de l'étendue du territoire — la place qu'occupait il y a dix ans le secteur tertiaire reflétait alors la dépendance d'une partie importante de la

population vis-à-vis un type d'activité généralement caractéristique de régions « reculées » : le petit commerce presque exclusivement représenté par l'entreprise d'alimentation et le travail de surveillance ou d'inspection pour le compte des gouvernements locaux, provincial ou fédéral. Ce dernier type d'activité était particulièrement convoité par la population « autochtone » et gardait une nette préséance, dans l'échelle des valeurs, sur les occupations traditionnelles de l'agriculture et de la pêche. Surtout sur la Basse Côte-Nord où les appoints d'origine gouvernementale restent fort recherchés. Le tableau évolue cependant dans le secteur côtier animé par la grande entreprise industrielle et où les services de distribution et de consultation professionnelle l'emportent depuis plusieurs années sur les services civils. À l'amont de Baie-Comeau — territoire agricole et forestier — le secteur tertiaire groupe sur place une main-d'œuvre proportionnellement importante car il demeure, en certains cas, la principale source locale de travail : car la majorité de la main-d'œuvre travaille à l'extérieur.

Dans l'ensemble il paraît peu probable que les pourcentages cités plus haut aient sensiblement décliné durant les dix dernières années. L'essor que connaissent depuis cinq ou six ans les transports et les commerces des divers biens de consommation et également de production — machineries, pièces, etc. — est parallèle au développement des industries extractives dont une partie non négligeable des effectifs de main-d'œuvre n'a pas encore élu domicile dans la région ; dans cette perspective, le secteur des services continue sans doute d'occuper plus du quart des travailleurs.

La main-d'œuvre totale occupée sur la Côte-Nord en 1961 doit grouper quelque 35,000 travailleurs, soit environ 45% de la population résidant dans la région. Ce pourcentage dépasse largement le stock de la population susceptible d'occuper un emploi (la totalité des hommes âgés de 14 à 64 ans et 20% — c'est un maximum — des femmes du même âge) et ne peut, par conséquent, mettre en cause que des effectifs étrangers à la rive nord du fleuve en aval du Saguenay.

3. *Turbulence et migration de la main-d'œuvre*

Il existe plusieurs types de mouvement de main-d'œuvre sur la Côte-Nord. Il a déjà été question du premier type, la migration, qui comporte un changement de résidence de familles entières et contribue puissamment à l'accroissement démographique de la région. Dans ce cas, l'immigré acquiert dès son installation le statut d'habitant de la place et cesse de faire partie du groupe des « mouvants ». D'un autre côté, le caractère périodique du mouvement des travailleurs saisonniers donne aux déplacements de main-d'œuvre forestière une allure de véritable transhumance ; celle-ci s'effectue généralement, pour chaque travailleur et souvent pendant plusieurs années de suite, entre les mêmes points : le village natal extérieur à la région et l'un ou l'autre des chantiers qui ponctuent les abords des principales rivières entre le Saguenay et la baie des Sept-Îles. On remarque également une forte turbulence de la main-d'œuvre à l'intérieur même de la région : ici les déplacements peuvent être journaliers ou périodiques mais sont caractérisés, comme l'est le type de turbulence précédent, par le rythme régulier de mouvements s'exerçant continuellement entre les mêmes points de départ et

d'arrivée. Cette turbulence en place, comme l'appelle Pierre George, est étrangère au surplus de main-d'œuvre que nous avons noté entre le total des travailleurs occupant un emploi sur la Côte-Nord et les possibilités de la population active locale. Il demeure cependant qu'elle est un élément important de l'économie nord-côtière et qu'elle contribue à expliquer souvent dans une forte mesure, comme cause ou comme effet, les rapports « ville-campagne » qu'entretiennent les communautés urbaines avec les secteurs ruraux de la côte.

Un examen de la provenance des travailleurs occupés aux opérations d'abattage et de transport du bois dans les chantiers des deux plus gros employeurs de la côte suffira à nous informer de l'ampleur des mouvements périodiques de main-d'œuvre dans la région à l'étude. Disons tout de suite que ces mouvements affectent aussi bien la grande majorité des travailleurs de la construction qui forment une force itinérante se déplaçant d'un bout à l'autre de la Province — et souvent même du pays — au hasard de la mise en œuvre des grands travaux de voirie, de construction de barrages ou d'érection de grands plans domiciliaires ou industriels. Également, mais à un moindre titre, la main-d'œuvre minière qu'on relâche l'hiver, saison durant laquelle certaines opérations sont considérablement diminuées.

En 1959, seulement 14.4% des 8,989 travailleurs en forêt des compagnies *Anglo-Canadian Pulp* (rivière Laval et Sault-au-Cochon) et *Quebec North Shore* (rivière aux Outardes, Manicouagan, Franquelin et aux Rochers) appartiennent à la Côte-Nord. Le gros des effectifs, 63.5%, provient des comtés de la région du Bas Saint-Laurent qui, réunis aux autres parties de la rive sud du fleuve, portent ce taux à 76.2%. Le reste, comme le montre le tableau XII, vient surtout des comtés du Lac-Saint-Jean et de Charlevoix. Dans un cas comme dans l'autre on maintient la tradition, vieille depuis plus de cent ans, de pourvoyeur en bûcherons des entrepreneurs de « la Côte ». Des chiffres dont nous disposons pour l'année 1947 montrent que, cette année-là, 78.8% des travailleurs forestiers de la *Quebec North Shore* sont originaires des comtés du Bas Saint-Laurent et de ceux de Gaspé et de Bonaventure. Des mêmes comtés vient 100% de la main-d'œuvre forestière de la même compagnie, durant la saison d'opération 1956-1957, selon des statistiques émanant de son bureau du personnel. Même en supposant que, dans ce dernier cas, une erreur ait pu se glisser dans la nomenclature qu'on nous a fournie, il reste que la péninsule gaspésienne est de loin le plus important marché de main-d'œuvre forestière de la Côte-Nord. Affirmation corroborée par tous les gérants locaux des autres entreprises exploitant la forêt entre les deux rivières Sainte-Marguerite (près du Saguenay et de la baie des Sept-Îles, respectivement) qui déclarent que quelque 80% de leur main-d'œuvre est puisée dans les comtés d'en face. Et ce, depuis fort longtemps.

Le secteur industriel comportant une transformation de la matière première, les bureaux administratifs des entreprises minières et forestières et l'industrie des transports n'ont pratiquement aucune part dans ces mouvements de main-d'œuvre. Comme ils fonctionnent à l'année longue, leur personnel, recruté généralement à l'extérieur, élit rapidement domicile sur les lieux d'emploi et, sauf un certain nombre d'exceptions qui se rencontrent dans les villes de l'arrière-

pays, paraît s'enraciner à demeure dans cette terre dont les perspectives de développement s'avèrent excellentes.

Il fait peu de doute qu'à longue échéance cette turbulence de la main-d'œuvre saisonnière décroisse sensiblement. Il paraît en effet d'ores et déjà assuré que l'industrie forestière développera durant les prochaines années une politique de stabilisation de ses effectifs occupés en forêt dont deux résultats peuvent être immédiatement prévus : une réduction importante du nombre des travailleurs et l'élimination de la morte-saison.

TABLEAU XII

<i>ORIGINE DE LA MAIN-D'ŒUVRE OCCUPÉE AUX OPÉRATIONS FORESTIÈRES, COMPAGNIES QUEBEC NORTH SHORE PAPER ET ANGLO-CANADIAN PULP AND PAPER, SAISON D'OPÉRATIONS 1959</i>		
COMTÉ OU PROVINCE D'ORIGINE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	TAUX
Saguenay.....	1,292	14.4%
Rimouski.....	1,844	20.5
Matane.....	1,692	18.8
Matapédia.....	1,346	15.0
Rivière-du-Loup.....	616	6.8
Témiscouata.....	212	2.4
Gaspé.....	495	5.5
Bonaventure.....	274	3.0
Charlevoix.....	345	3.8
Lac-Saint-Jean.....	220	2.5
Beauce.....	60	0.7
Québec - Portneuf.....		
Montmorency.....	109	1.2
Nouveau-Brunswick.....	201	2.2
Autres.....	283 ²²	3.2
TOTAL	8,989	100%

} Bas
Saint-Laurent
63.5

SOURCE : Données fournies par les gérants de personnel des compagnies.

La première prévision s'appuie sur les résultats de recherches entreprises en vue de mécaniser les opérations d'abattage et de préparation du bois de pulpe : des engins mécaniques susceptibles d'être prochainement mis en service dans le

²² Dont on sait que 105 viennent d'autres comtés de la rive sud du fleuve.

bassin de la Manicouagan. Le premier appareil, baptisé du nom de *Vit-Feller-Buncher* et dont la conduite requiert deux hommes, est un bûcheron mécanique qui coupe les arbres au ras du sol et les transporte en entier sur le lieu d'opération d'une deuxième unité mécanique, le *Bombardier Operation Unit*, qui les ébranche, les écorce, les coupe en longueurs de quatre pieds et charge directement ces tronçons dans des camions faisant la navette, selon le cas, entre la station de coupe et le moulin ou la rivière. Le *B. O. U.*, alimenté par deux *V. F. B.*, nécessite la collaboration de huit hommes et accomplit dans une journée le travail de vingt hommes équipés de scies mécaniques, en plus d'éliminer l'écorceuse conventionnelle. D'où un gain de main-d'œuvre de quelque 40%.²³

Vu le degré d'habileté exigée du personnel opérant ces machines, les investissements consacrés par l'entreprise forestière à l'entraînement de sa main-d'œuvre constitueront progressivement un facteur important des coûts opérationnels. Dans une telle perspective, l'objectif de l'entreprise semble être de faire éventuellement du travailleur en forêt un employé permanent en prolongeant les opérations du début du printemps jusqu'à la fin de l'hiver, les mois de grand froid étant réservés à divers travaux d'entretien de l'outillage. L'un des principaux obstacles à la matérialisation d'un tel plan est l'inconstance, justifiée ou pas, du travailleur forestier moyen : il est en effet rare qu'il accepte de demeurer au travail plus de quatre ou cinq mois et dans bon nombre de cas, il abandonne le chantier après deux ou trois mois d'ouvrage. Pour pallier à cette difficulté, les intéressés songent déjà au jour où l'on créera, à proximité des stations de coupe, des villages forestiers proprement équipés pour recevoir les familles de cette nouvelle classe d'ouvriers semi-spécialisés. L'établissement de la première communauté forestière sur la Côte-Nord — qui devrait se produire avant plusieurs années — ouvrira une nouvelle ère dans les rapports qu'entretient la région avec, particulièrement, la rive sud et pourrait bien signifier le commencement de la fin des grandes migrations saisonnières de main-d'œuvre.

Les mouvements littoraux de la population active croissent parallèlement à l'industrialisation des villes. L'élan, donné il y a plus de vingt ans lors de la construction et de la mise en service du barrage hydroélectrique de Chutes-aux-Outardes et du moulin à papier de Baie-Comeau, des installations d'écorçage et de chargement du bois de Forestville et de Shelter Bay, s'est accentué à un rythme soutenu depuis l'établissement sur la côte des compagnies *Iron Ore*, *Canadian British Aluminum* et, plus récemment, *Quebec Cartier Mining* et *Cargill Grains*. Plusieurs des municipalités situées de part et d'autre des nouvelles villes industrielles sont rapidement devenues des villes ou villages-dortoirs. D'autres, qui ne gravitent pas immédiatement dans l'orbite des grandes usines, voient leur population active les abandonner et chercher ailleurs les revenus qu'elles ne peuvent fournir.

C'est dans la région de Baie-Comeau que les déplacements de main-d'œuvre sont les plus importants. Hauterive, essentiellement ville « institutionnelle », ne retient sur place que quelque 20% de ses travailleurs alors que la

²³ Informations obtenues du bureau des recherches opérationnelles de la *Quebec North Shore*.

grande majorité de l'autre $\frac{4}{5}$ trouve à s'employer à Baie-Comeau. La proportion est encore plus élevée dans les villages de colonisation agricole de la péninsule de Manicouagan où l'on comptait, en 1958, quelque 185 familles. Hormis une faible majorité qui partage son temps entre le travail de la terre et les quelques emplois que fournit le commerce local, la main-d'œuvre est soit occupée à l'extérieur à des travaux de construction et de voirie, soit employée dans les industries de Baie-Comeau où elle se rend journellement. À Chutes-aux-Outardes et Ragueneau la proportion de la main-d'œuvre engagée dans des activités extérieures est sensiblement la même qu'à Hauterive ; les mouvements des travailleurs dans ces deux endroits ne sont cependant plus exclusivement journaliers car, comme nous l'avons vu précédemment, l'éventail des occupations s'étend pour ces populations à la coupe du bois et à la surveillance de la forêt, d'où turbulence saisonnière. La fréquence et le volume du trafic que l'ensemble de ces déplacements occasionne entre Baie-Comeau et ses « fournisseurs » sur une distance maximum de 25 milles ont fait du tronçon de route en parti tortueux et accidenté qui les unit le secteur le plus achalandé de la route 15 sur la Côte-Nord et lui ont mérité le titre peu enviable de « boulevard de la mort ».

La mobilité de la main-d'œuvre régionale est beaucoup moindre dans le secteur Port-Cartier – Sept-Îles. Le petit nombre d'adeptes gagné à la cause de la colonisation dans cette région, la pratique du métier de pêcheur qui paraît avoir plutôt mal prédisposé envers l'industrie la population de Moisie et de Sainte-Marguerite, et surtout l'opportunité pour la main-d'œuvre fraîchement immigrée de s'établir à demeure dans ces villes non-assujetties à la tutelle de compagnie et libres de développer au fur et à mesure des besoins de nouveaux secteurs résidentiels — particulièrement à Sept-Îles — expliquent, jusqu'à ce jour, la faiblesse des mouvements littoraux à caractère régulier. Notons cependant que quelques dizaines de travailleurs de Moisie, employés de l'*Iron Ore*, se rendent tous les jours à Sept-Îles et qu'à Pentecôte, où la *Canadian International Paper* n'occupait plus en 1960 que quatorze personnes alors qu'elle avait fourni de l'emploi à 115 résidents du village en 1958, il se dessine un net mouvement du côté de Port-Cartier Ouest (Shelter Bay), siège d'un moulin de *Quebec North Shore*.

Plus à l'est, Baie-Trinité envoie vers les chantiers de voirie et de construction de l'extérieur une trentaine de ses travailleurs tandis que les vieilles agglomérations à tradition agroforestière de la partie la plus amont de la côte enregistre une désaffection progressive des éléments jeunes de la main-d'œuvre pour les travaux moins rémunérateurs et plus exigeants que pratiquaient ses pères. Hormis Tadoussac où l'industrie touristique et les transports maritimes, étroitement reliés, constituent un secteur important d'emploi — 272 résidents du village travaillaient pour les compagnies *Canada Steamship* et *Clarke Steamship* en 1958 — les autres agglomérations, de Bergeronnes à Sainte-Anne-de-Portneuf, ne retiennent probablement pas la moitié de leur main-d'œuvre. Bergeronnes, pour sa part, ne garde à l'intérieur de ses limites que 25% de ses travailleurs. On trouve à s'employer aussi bien dans les chantiers forestiers et miniers que dans les entreprises industrielles des villes de la côte et les mouvements, dans

l'ensemble, ne suivent ni direction ni rythme définis : l'aire d'emploi couvre toute la moitié orientale du territoire et la fréquence des rentrées à domicile est facteur des distances et des facilités de transport entre le foyer et le lieu du travail.

Il ressort de ce que nous venons de dire que les principaux mobiles à la turbulence des travailleurs nord-côtiers résident d'une part dans l'insuffisance des sources locales d'emploi et, d'autre part, dans l'attrait qu'exercent sur les communautés rurales les nouveaux développements industriels. La relative rareté et la cherté des logements urbains incitent également cette main-d'œuvre à conserver un domicile rural dont elle est soit propriétaire, soit locataire à peu de frais.²⁴ Seul un redressement des économies locales permet de prévoir un renversement de cette situation ; l'accroissement prévu de population durant les prochaines années pourrait bien également concourir à modifier cette tendance.

4. *Prévisions de population*

Vu le dynamisme de certains des facteurs qui servent à calculer les prévisions démographiques, celles-ci n'ont le plus souvent qu'une valeur fort approximative. Lorsque la prévision est établie par l'application annuelle des taux moyens de natalité et de mortalité de la période de base — en tenant compte de l'espérance de vie à la naissance — sa valeur ne saurait être formelle que dans le cas d'une population à fécondité générale fixe et dont l'accroissement est parfaitement indépendant de mouvements migratoires. L'extrapolation, sur une période de dix ou vingt ans, du facteur de la formule du taux composé est susceptible de fournir de meilleurs résultats car le taux moyen d'accroissement annuel, dont ce facteur est l'expression, englobe la totalité des facteurs de l'accroissement réel. Cette extrapolation ne tient cependant aucunement compte des changements qui peuvent modifier l'évolution démographique durant la période de prévision : accélération ou ralentissement des mouvements migratoires, variation des taux de nuptialité et de fécondité, conditions économiques génératrices de chômage et d'instabilité. Et les mêmes restrictions s'appliquent à la projection d'une courbe d'évolution démographique quelconque. De fait, la valeur de l'une ou l'autre de ces méthodes dépend entièrement de la stabilité du rythme d'évolution de la population concernée. Dans le cas qui nous occupe, la prévision démographique, pour avoir quelque valeur pratique, doit mettre dans la balance les changements dont il vient d'être question.

Durant la période 1941-1951, la moyenne annuelle de la balance migratoire — positive, il va sans dire — fut de 316 personnes ; elles atteignait 1,307 en 1951-1956 et cumulait à plus de 2,800 durant les années 1956-1959. Cet accroissement du rythme d'immigration se poursuivra-t-il ou fléchira-t-il ? Et dans la perspective d'une immigration soutenue et d'une stabilisation progressive des flots de jeune main-d'œuvre, de quel ordre seront les changements anticipés au niveau des taux de nuptialité et de fécondité ? Toutes questions qui pourraient

²⁴ Dans les centres de colonisation, les obligations que comporte l'état d'agriculteur sous billet de location laissent ordinairement à celui-ci le loisir d'occuper un deuxième emploi tout en lui conservant les privilèges qu'accorde le ministère aux colons.

faire l'objet d'un essai d'évaluation si l'on savait le tempo de l'expansion économique dans les divers secteurs industriels au cours des dix ou vingt prochaines années. Stimulus de la croissance démographique sur la Côte-Nord, l'industrialisation en cours est en effet le seul bon indicateur des mouvements prévisibles de population dans le futur.

Cette expansion industrielle a été responsable d'un taux brut d'accroissement annuel qui approchait 7% pendant la période 1951-1956 et grimpa à plus de 8% durant les trois années suivantes ; si ce taux devait se maintenir à 6% comme l'a estimé Huet Massue,²⁵ la population atteindrait quelque 120,000 en 1966 et 170,000 en 1971. Les développements miniers annoncés, l'accroissement de la production d'aluminium, le harnachement systématique des bassins des rivières Outardes et Manicouagan et l'application de nouveaux modes de production en forêt sont les principaux facteurs permettant cette prévision manifestement plus valable, malgré son caractère empirique, que la prévision établie par l'ex-Service de géographie du ministère de l'Industrie et du Commerce. Cette dernière, qui s'appuie sur une étude des statistiques vitales du comté de Saguenay en 1956, prévoyait une population de 67,383 personnes pour 1961 ; pour 1966 et 1971, elle annonce des totaux de 79,114 et 92,955. Un rajustement basé sur les données du dernier recensement accroîtrait sans doute sensiblement les chiffres proposés pour les prochaines périodes quinquennales ; la difficulté d'y faire intervenir le facteur migratoire rend cependant cette entreprise de peu de valeur dans notre région.

En dépit de sa fragilité, cette prévision permet toutefois d'apercevoir les tendances du mouvement des groupes d'âges. Les compilations du tableau XIII font voir un accroissement bien supérieur à la moyenne québécoise dans les tranches d'âges inférieures à vingt ans et supérieures à trente-cinq alors que la tranche intermédiaire des vingt à trente-quatre ans avec seulement 18.4% tombe en flèche sous le taux qu'elle représentait quinze ans plus tôt. Par rapport au total de la population, ce groupe des jeunes adultes est également le seul à connaître une diminution procentuelle à quinze ans d'intervalle : il ne rassemble plus en 1971 que 19.8% de la population alors que les autres groupes — hormis les vieillards — font plus de 20%. Dans l'éventualité d'une croissance soutenue du développement économique qui s'est manifesté ces dernières années — de fait, une quasi-certitude — ce rétrécissement des groupes d'âges entre vingt et trente-quatre ans contribuera, comme par le passé, au maintien du mouvement d'immigration de jeune main-d'œuvre ; mais le vieillissement du groupe des enfants et des adolescents, sans cesse plus nombreux, finira à la longue par effacer cette anomalie de la structure des âges. Sans vouloir s'attarder induement à analyser cette prévision dont la valeur, en ce qui concerne la Côte-Nord, est surtout méthodologique, il reste qu'elle indique assez bien les besoins provoqués par la montée du groupe des jeunes : écoles primaires et secondaires plus nombreuses, enseignement technique et ménager, meilleurs Services hospitaliers. Elle permet également d'entrevoir que les charges entraînées ordinairement par une forte population de vieillards resteront légères durant les prochaines décennies.

²⁵ MASSUE, Huet. *The Region with a Future : the Gulf and Lower St. Lawrence*, p. 60.

TABLEAU XIII

PRÉVISIONS SUR L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE 1956 À 1971
COMTÉ DE SAGUENAY ET PROVINCE DE QUÉBEC

ÂGE	1956				1971			ACCROISSEMENT	
	Hommes	Femmes	Total	%	Hommes	Femmes	Total	%	%
<i>Saguenay :</i>									
0-9.....	8,281	8,065	16,347	28.5	14,816	14,105	28,921	31.1	12,754
10-19.....	6,011	5,199	11,210	19.6	10,112	9,753	19,865	21.4	8,655
20-34.....	9,643	5,931	15,574	27.2	9,637	8,801	18,438	19.8	2,864
35-64.....	7,736	4,832	12,568	21.9	13,875	8,829	22,704	24.4	10,136
65-.....	907	723	1,630	2.8	1,772	1,255	3,027	3.3	1,397
TOTAL.....	32,578	24,750	57,329	100%	50,212	42,743	92,955	100%	35,626
<i>Province de Québec (en 1,000 d'habitants) :</i>									
0-9.....	587.2	567	1,154.2	25.1	802.7	764.6	1,567.3	24.7	413.1
10-19.....	423.0	414.4	837.4	18.2	644.5	619.9	1,264.4	19.8	427.0
20-34.....	521.8	538.2	1,060.0	22.9	691.0	681.1	1,372.1	21.7	312.1
35-64.....	657.7	655	1,312.7	28.1	863.0	899.7	1,762.7	27.7	450
65-.....	127.0	136.1	264	5.7	179.5	206.9	386.4	6.1	122.4
TOTAL.....	2,317.6	2,310.7	4,628.3	100%	3,180.7	3,172.2	6,353.0	100%	1,724.6
									37.2

SOURCES : Prévisions du Service de géographie, province de Québec (non publiées).

CONCLUSION

La description et l'analyse des modalités du peuplement et du contenu démographique vues dans la perspective des conditions géographiques et du développement économique ont mis en évidence le double caractère de la Côte-Nord et fait ressortir de nombreuses disparités régionales. À un littoral colonisé depuis une centaine d'années et en partie toujours soumis aux types d'occupation et aux modes d'exploitation originels, figés dans leur expansion par la pauvreté des moyens mis en œuvre, s'ajoute aujourd'hui un nouveau front pionnier enjambant toute la profondeur du territoire et sur lequel les courants d'échanges qui s'exercent dans une direction nord-sud perpendiculaire aux précédents s'alimentent à des entreprises d'un calibre sans mesure avec les entreprises traditionnelles de la côte.

Cette réalité de la juxtaposition dans la même région de deux phases de développement sans continuité organique, engrenées à des vitesses différentes et tendant, chacune de son côté, à satisfaire les besoins apparents de populations différentes par leurs exigences sociales et économiques, constitue peut-être le principal élément de la problématique régionale. Car le décalage entre, d'une part, les nouvelles communautés installées aux lieux d'extraction et d'expédition du minerai ou à proximité des quelques douzaines de vieilles industries de transformation de la côte et, d'autre part, les quelques douzaines de vieux établissements situés sur la marge ou franchement à l'extérieur des zones d'intense activité industrielle, augmente sans cesse. Tandis que les premières croissent à un rythme très rapide par importation massive de groupes de population facilement intégrés aux nouvelles fonctions industrielles et commerciales et s'imposent comme des sources puissantes d'attraction chez les éléments jeunes et plus dynamiques des vieilles communautés, ces deuxièmes ne maintiennent plus — et en plusieurs cas augmentent, il faut bien le dire — leur population que par une natalité élevée ou, d'autres fois, sont nettement entraînées vers un processus de dépeuplement ; les mouvements de population amorcent des changements significatifs dans la structure des âges au niveau local en créant des conditions propices au rajeunissement des populations urbaines et au vieillissement des rurales ; le décalage entre les niveaux professionnel et social des nouveaux venus et des « autochtones » grandit constamment et tend à renforcer les frontières séparant les deux groupes ; les différences de niveau de vie séparent des secteurs importants de la population en procurant à des villes entières toutes les commodités produites par la technique moderne alors que de nombreux villages vivent encore dans les conditions prévalant à l'ère pré-industrielle. Car si Sept-Îles est la deuxième ville du pays pour le nombre d'automobiles per capita et donne à ses jeunes institutrices des salaires atteignant 100 dollars par semaine, le moyen de transport de la Basse Côte-Nord est toujours la barque et le traîneau à chiens et le revenu familial moyen, sans compter les allocations sociales, ne dépasse généralement pas 500 dollars par année.

Et pourtant, l'on pourrait croire que le dégagement des forces mises en branle par l'ampleur du développement actuel aurait dû suffire à entraîner dans

le courant les économies attardées. Tel n'est pas le cas et cette situation s'explique sans doute du fait de l'état de pauvreté de la région au moment de « l'invasion » des années '50 et de l'avènement trop récent de celle-ci. La montée urbaine, très rapide, s'est appuyée sur un flot extérieur, tant en hommes qu'en capitaux et en idées, et pourvue de moyens à la dimension des empires industriels qui l'ont lancée, a créé de toutes pièces les infrastructures économiques dont elle avait besoin et établi les réseaux commerciaux qui la servaient le mieux. Les secteurs ruraux excentriques aux axes de développement, en étroite dépendance de petites succursales de la grosse industrie forestière ou vivant d'une agriculture et d'une pêche de demi-subsistance, à faible rendement et pauvrement organisées, ont assisté dans une sorte d'ébahissement à cette révolution qui n'a d'abord pas paru les toucher ; incapables de rencontrer les standards mis à l'ordre du jour par la vague d'industrialisation : techniciens, ouvriers spécialisés, produits agricoles abondants et de bonne qualité, etc., et souffrant par ailleurs des maux que produisent l'isolement, l'inertie et un certain dénuement, ils n'ont pas bougé. D'autant moins que les administrations paraissaient peu soucieuses de les aider.

L'un des résultats du développement des dix dernières années, canalisé vers des objectifs restreints de mise en valeur, est donc d'avoir concouru à l'appauvrissement relatif des couches les moins favorisées de la population et d'avoir tracé la voie à des déséquilibres régionaux susceptibles de s'amplifier avec la croissance urbaine. Les moyens d'y remédier ? Comme toute discussion dans cette direction présuppose une vue analytique de l'économie régionale, il ne paraît pas à propos de déborder notre sujet et de tenter d'établir une thérapeutique qui ne s'appuie d'abord sur un bon examen clinique. Contentons-nous donc d'apprécier les tendances de l'évolution du peuplement et de son habitat dans le contexte général des transformations économiques esquissées plus haut.

Deux mouvements suggèrent des changements dans la répartition de la population durant les prochaines années. Le premier concerne le peuplement de l'arrière-pays et son ampleur est en fonction directe des décisions qui seront prises dans le développement des ressources minières et forestières. Toute nouvelle large exploitation minière devrait amener l'installation d'une nouvelle unité urbaine et accroître la possibilité que se développe un réseau de villes subarctiques reliées par une route. Dans une telle éventualité on peut envisager le développement d'échanges entre ces villes dont une ou quelques-unes pourraient bien devenir des centres de services et acquérir une fonction régionale ; un développement qui serait une contribution remarquable vers la stabilisation d'une population attirée là par de hauts salaires et qui se croit toujours plus ou moins de passage dans la région. À plus courte distance de la côte, l'adoption de nouvelles techniques d'exploitation forestière et la nécessité de diminuer la forte turbulence de la main-d'œuvre occupée à la coupe du bois est susceptible de promouvoir la création de villages forestiers dans les bassins des Outardes et Manicouagan. Quant au développement hydroélectrique, on n'entrevoit rien d'autre que la ville devant desservir, près de la cinquième chute, les usines actuellement en construction sur la rivière Manicouagan.

Le second mouvement, littoral, est centré sur les zones urbaines de la Haute Côte-Nord. Celles-ci se développent suivant le dynamisme des fonctions qui les constituent : fonctions portuaire, industrielle, commerciale, institutionnelle, etc., mais leur capacité d'expansion dépend premièrement de l'utilisation de leurs possibilités d'implantation industrielle et, secondairement, de l'extension de leur fonction de centres d'approvisionnement de l'industrie et des populations de l'intérieur et des secteurs ruraux côtiers. Les zones urbaines de Baie-Comeau et de Sept-Îles se révèlent des centres majeurs d'attraction où se concentrent des activités économiques de plus en plus diversifiées ; leur croissance paraît s'orienter vers un état de complémentarité dans lequel Baie-Comeau développerait son industrie papetière et sa fonction régionale de centre commercial du secteur amont de la Haute Côte-Nord alors que la zone de Sept-Îles - Port-Cartier monopoliserait l'industrie et le commerce engendrés par l'exploitation des minerais de fer. L'urbanisation de ces zones n'exclue cependant pas la possibilité que se développent sur la côte d'autres centres d'influence urbaine : Forestville groupe un certain nombre de facteurs favorables à l'implantation de nouvelles industries et quelques villages de la Moyenne Côte-Nord rassemblent des conditions qui devraient s'avérer favorables au développement urbain au moment d'une mise en valeur à grande échelle des ressources forestières et minières à l'aval de Sept-Îles.

Le phénomène de déruralisation qui accompagne la croissance urbaine se traduit par un abandon des activités traditionnelles et l'émigration vers les centres générateurs d'emplois mentionnés plus haut et vers les divers chantiers de construction. L'exode rural, freiné jusqu'à ce jour par le faible taux de technicité et certains caractères sociologiques de la main-d'œuvre villageoise, dépendra dans le futur du degré d'adaptation de cette main-d'œuvre aux conditions créées par l'industrialisation, des opportunités offertes par cette dernière et, bien entendu, du caractère du développement. Car si les secteurs ruraux ne revalorisent bientôt leurs activités primaires ou ne reçoivent d'industrie de remplacement, le mouvement d'émigration amorcé il y a plusieurs années ne peut finalement aboutir qu'à une diminution absolue du peuplement rural et, peut-être aussi, à la disparition de certains villages. À ce sujet on peut noter qu'un regroupement sur la Basse Côte-Nord des familles de pêcheurs autour de quelques établissements suffisamment équipés nous paraît une solution aux problèmes créés ou maintenus par la dispersion. Dans tous les cas, on peut prévoir que, les choses étant ce qu'elles sont, le mouvement littoral doublé de l'immigration en provenance d'autres régions continuera à se porter vers les quelques centres industriels en développement, accentuant ainsi les différences de densité dans la répartition du peuplement régional et l'appauvrissement de larges secteurs ruraux incapables de répondre aux aspirations de populations qui s'éveillent à de nouveaux besoins.

Les facteurs démographiques, dont l'évolution est plus étroitement contrôlée sur la Côte-Nord par les mouvements migratoires eux-mêmes que par les phénomènes propres à l'urbanisation (dont les effets ne se feront sentir que plus tard), ne font que s'ajouter au facteur migratoire dans l'accroissement des différences déjà notées : diminution de la natalité et vieillissement des populations rurales, augmentation de la nuptialité parallèlement à une diminution de la

masculinité dans les villes avec, comme conséquence, une plus forte natalité et un accroissement important de l'élément jeune. Et, il va sans dire, une mortalité inverse chez les deux groupes. Pour résumer, diminution générale des effectifs ruraux avec possibilité d'augmentation dans certains villages dont la situation peut en faire des dortoirs d'une partie de la main-d'œuvre urbaine ou qui peuvent devenir le site choisi par de nouvelles industries et acquérir des fonctions et un statut urbains.

Des observations faites au long de ce travail il ressort que la promotion de tous les groupes et couches de la population nord-côtière dépendra d'une intégration complète du développement, c'est-à-dire de la mise en valeur de toutes les ressources naturelles avec le souci de satisfaire les besoins de populations aux possibilités et aux aspirations variées et la provision des facilités et moyens requis par ces populations pour une utilisation optimale des ressources. Double problème de structuration d'espace et d'éducation.

